

infos

Froeningen

Décembre 2009

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 75



AU SOMMAIRE

- P. 2 Le mot du maire
- P. 4 Place de jeux
- P. 5 Défibrillateur et sécurité
- P. 6 Travaux et urbanisme
- P. 8 Environnement et cadre de vie
- P. 9 Vie communale
- P. 10 La nouvelle croix des missions
- P. 12 Ecole
- P. 14 Sapeurs-pompiers
- P. 15 Etat civil
- P. 20 Associations
- P. 23 Patrimoine et paroisse
- P. 24 Toutous
- P. 26 Relaxation
- P. 28 L'histoire du moulin
- P. 32 L'anniversaire de la Libération
- P. 34 Informations brèves
- P. 35 Bon à savoir
- P. 36 Agenda

Le mot du maire

Bonjour à vous, Froeningoises et Froeningois !

Dans quelques semaines, le calendrier affichera déjà 2010. Mais avant de penser à l'année prochaine, je voudrais m'arrêter quelques instants sur 2009, et passer en revue les travaux réalisés ces derniers mois.

Dans l'enceinte du vieux cimetière, un calvaire neuf a enfin remplacé l'ancienne croix des missions mutilée. Il sera béni à l'occasion de la fête de sainte Barbe, patronne de l'église paroissiale. J'espère que vous serez présents nombreux.

A l'arrière du lotissement du Essel, la rue des Prés, conduisant du « Rechenweg » à la ferme Schmerber, a été aménagée pour faciliter l'évacuation de l'eau. Le fossé existant a par ailleurs été excavé et un nouvel écoulement créé.

Au coeur du village, la place de jeux, livrée aux enfants dès le mois d'août, a été inaugurée le 11 novembre. Elle fait beaucoup d'heureux mais cause également quelques désagréments aux riverains et aux élus chargés de faire respecter l'ordre. Nous voulons qu'elle devienne un lieu de rencontre intergénérationnel, accueillant enfants et adolescents, qui viendront s'y amuser, et adultes – jeunes parents et seniors – , qui auront l'occasion de faire connaissance. Les arbres plantés récemment permettront de profiter, dès l'été prochain, d'emplacements ombragés bienvenus.



Que cette place serve à la fois de terrain de jeux et de lieu de rencontre convivial n'est évidemment possible que dans le respect des règles élémentaires du savoir-vivre. Sous prétexte qu'il s'agit d'une aire de loisirs, certains, jeunes et moins jeunes, ont décidé qu'elle serait un lieu de non droit. Ce n'est évidemment pas acceptable. Les règles de la vie en société s'appliquent là comme ailleurs.

Je ne suis pas un donneur de leçons, mais ma fonction m'impose de rappeler quelques règles de comportement qui s'appliquent à tous. Il appartient aux adultes que nous sommes d'enseigner à nos enfants le respect d'autrui et du bien public. Il est de notre devoir d'éducateur de montrer le bon exemple et de transmettre les valeurs qu'implique la vie en société. Nous ne pouvons tolérer qu'une petite minorité impose sa loi, dégrade le matériel, contrevienne délibérément au règlement établi et réagisse avec insolence aux remarques des personnes ayant autorité. J'invite les jeunes en question à réfléchir à leur attitude. J'en appelle également à leurs parents, pour qu'ils assument leurs responsabilités, et à tous les utilisateurs, pour qu'ils interviennent en cas de comportement irrespectueux, soit directement, soit en signalant les faits sans tarder. Cela ne relève pas de la dénonciation mais d'une démarche citoyenne.

Laissez-moi vous citer quelques exemples d'actes d'incivilité constatés : crachats sur le toboggan, jets de projectiles divers, enfants marchant sur les bancs, les tables de pique-nique et de ping-pong, projections de boue en direction d'autres utilisateurs et sur les sols souples, pratique de jeux de ballon interdits pour raisons de sécurité, comportement bruyant indisposant le voisinage, paroles grossières, etc.

Bien sûr, la grande majorité des enfants se comporte parfaitement. Mais la petite minorité qui perturbe le bon fonctionnement de la place mobilise toute notre énergie. Les parents, nounous, papys et mamies rencontrés sur place se félicitent tous de la mise à disposition de ce bel outil. Tous, pourtant, se disent offusqués du manque de respect et du langage peu avenant d'une poignée de jeunes. A nous tous, de faire comprendre à ces lascars que ce lieu n'est pas leur jardin personnel et qu'il y a des règles à respecter !

Je ne dirai jamais assez le rôle essentiel dévolu aux adultes. Ainsi, cet été, j'ai rencontré régulièrement, très tard le soir, des enfants de huit à douze ans, déambulant seuls dans les rues, souvent à vélo et sans lumière, au milieu de la route. Je suis atterré par l'attitude irresponsable de certains parents. Le jour où un drame se produira, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer !

Cela m'amène bien évidemment à vous rappeler que la vitesse est limitée à 30km/h dans le village et à 50km/h sur la départementale et que les panneaux « stop » n'ont pas été mis en place comme éléments de décor mais pour réduire la vitesse des véhicules et assurer la sécurité des usagers.

Après ces indispensables rappels à l'ordre, je voudrais aussi rendre hommage à ceux d'entre vous qui font preuve de civisme en nettoyant trottoirs et caniveaux et en taillant régulièrement les haies. Merci à vous et aux personnes qui ont pris l'initiative de dégager, voire d'aménager des écoulements pour l'eau. Félicitations, aussi, à tous ceux qui font des efforts pour fleurir leurs maisons et jardins !

Dans ce contexte, je tiens à exprimer ma reconnaissance à Martial, notre ouvrier communal, pour son travail et ses magnifiques aménagements floraux. Ils contribuent à rendre notre village plus accueillant mais nécessitent beaucoup d'entretien. Il faut ainsi compter quatre heures, tous les deux jours, rien que pour l'arrosage, sans parler des quelque 2 hectares de surfaces enherbées à tondre régulièrement. Un travail astreignant, mais qui porte ses fruits ! Sans doute partagez-vous l'avis de ces touristes, rencontrés cet été, qui se sont dit admiratifs devant nos belles fleurs.

Je voudrais également dire merci à Isabelle, notre secrétaire, et la féliciter pour sa réussite au concours de « rédacteur chef ». Elle est l'âme de notre mairie et son rôle va bien au-delà de son travail de secrétaire puisque, par sa connaissance des rouages administratifs, elle rend aussi de précieux services à ceux d'entre vous qui font appel à elle dans des moments difficiles.

Permettez-moi aussi de remercier mes adjoints, qui m'épaulent efficacement, et les conseillers municipaux, toujours disponibles pour effectuer des travaux que Martial ne peut réaliser tout seul.

Je voudrais par ailleurs rendre hommage à nos associations qui se démènent tout au long de l'année pour nous proposer fêtes et animations. Il faut absolument les soutenir ; il en va de leur survie ! Les responsables me demandent souvent, et à juste titre, « *mais où sont donc les Froeninois ?* » Certes, nous avons tous des obligations familiales et autres et... de bonnes excuses. Mais avez-vous déjà songé au monde que nous laisserons à nos enfants sans tous ces liens humains que nos associations tissent ?

Permettez-moi, pour finir, de m'adresser à nos concitoyens touchés par la maladie. Je leur exprime mes encouragements et mes vœux les plus sincères pour qu'ils puissent passer les fêtes de fin d'année au sein de leurs familles et en compagnie de leurs amis.

Bien à vous !

Votre maire,
Gérard VONAU

Inauguration

LA PLACE DE JEUX : UN BEAU CADEAU

La place de jeux, livrée aux enfants dès le 10 août, a été inaugurée officiellement le 11 novembre par le maire Gérard Vonau, accompagné, pour l'occasion, par son prédécesseur, le maire honoraire Gérard Bay.

A son invitation, les habitants ont été nombreux à vouloir donner un coup de pelle symbolique pour encourager l'enracinement des arbres plantés la veille. Les enfants, venus en nombre, n'ont pas boudé leur plaisir. Ils ont même littéralement pris d'assaut la structure à cordes, avant de se joindre aux adultes pour le verre de l'amitié, offert par la commune, au foyer sainte Barbe.



COUTS

L'aménagement de la place (jeux, tables et accessoires), par la société JMS de Nordhouse, a coûté 65.371,45 € TTC, la clôture et les portails, par les Ets Hett, 11.576,77 € TTC, et l'achat et la livraison des arbres, par « Les Jardins de Burnhaupt », 1.752,29 € TTC. S'ajoute à cela, notamment, le coût des tableaux d'affichage, du range vélos et des potelets amovibles interdisant l'accès aux voitures.

SUBVENTIONS

L'opération a bénéficié d'une subvention de 3.040 € de la part du conseil général et d'une aide de 12.148,58 € au titre de la Dotation Globale d'Équipement.

REGLEMENT

Le règlement est affiché sur place. Largement diffusé auprès du public, il est également disponible en mairie sur simple demande.

HORAIRES

Les horaires changent selon la saison. Jusqu'en mars, la place est ouverte de 8h30 à 17h.

Sécurité

DEFIBRILLATEUR : MODE D'EMPLOI



Depuis l'installation du défibrillateur, sur la façade de la mairie, deux réunions d'information ont eu lieu à destination de la population, même si la mise en oeuvre de l'appareil est à la portée de tous et ne présente aucun danger, ni pour l'utilisateur, ni pour le patient. Il suffit, pour cela, de suivre les indications données par la voix enregistrée. L'appareil fait lui-même le diagnostic et indique la marche à suivre jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Comment procéder ? Devant une personne en arrêt respiratoire, il faut d'abord appeler le SAMU en composant le 15 ou



le 112, ensuite chercher ou faire chercher le défibrillateur et enfin entreprendre un massage cardiaque, par séries de 30 compressions, à un rythme de 100 à la minute, au milieu du thorax. Une fois l'appareil sur place, il suffit d'appuyer sur le bouton « marche » et de suivre les instructions simples de la voix enregistrée. La victime doit, elle, être allongée sur une surface dure.

N'ayez pas peur de mal faire, vous pouvez tout au plus sauver une vie !

MONOXYDE DE CARBONE : DANGER !

Inodore, invisible et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui tue sans bruit. Il peut entraîner le coma, voire le décès sans prévenir, en quelques minutes.

Le monoxyde de carbone provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'installations de chauffage : chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, appareils de chauffage d'appoint, engins à moteur thermique (voitures et appareil de bricolage), barbecues, panneaux radiants au gaz, convecteurs fonctionnant avec des combustibles...

Pour prévenir les intoxications, faites réviser vos installations avant l'hiver, assurer une bonne ventilation du logement, utilisez les appareils de manière appropriée et ne placez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé.

Les détecteurs sont utiles mais ne suffisent pas !

En cas de soupçon, aérez, arrêtez les appareils, évacuez les lieux et appelez le 18, le 15 ou le 112.

RAMONAGE OBLIGATOIRE

Il est rappelé que les cheminées doivent être ramonées au moins deux fois par an. A Froeningen, le service est assuré par la Société Brumpt-Pozzan qui effectue une tournée tous les six mois et laisse ses coordonnées en cas d'absence. Renseignements au 03.89.53.50.41.

Travaux



RUE DES PRES : C'EST FAIT !

L'état de la rue des Prés, sans cesse remblayée, a longtemps alimenté la polémique. Le conseil municipal a pris le problème à bras le corps, en concertation avec les riverains, dans le but d'aboutir rapidement à une solution consensuelle. Les travaux engagés le 19 juin ont été réceptionnés fin juillet.

La bande de roulement a été ramenée à son niveau initial et la largeur de la route rétablie, un nouveau revêtement posé et un fil d'eau central aménagé. A l'extrémité de la voie, côté Rechenweg, un enrochement retient le talus surplombant la chaussée et, à l'autre bout, un fossé à ciel ouvert collecte les eaux de ruissellement en direction de la rue de Galfingue.

Même s'ils ne règlent pas tous les problèmes, ces aménagements contribueront au moins à protéger les habitations en cas de fortes précipitations.

BASSIN ECRETEUR DU MOERSBACH

Les actes administratifs permettant à la commune d'acquérir les parcelles nécessaires à la construction de l'ouvrage sont à présent signés.

Le dossier suit son cours.

ILL : REMBLAIS ET DIGUE ENLEVES

Le représentant de l'Etat a constaté le retrait des remblais et de la digue indûment mis en place. Il a levé la procédure de consignation engagée à l'encontre du propriétaire concerné, riverain de l'Ill.

CURAGE



Les tabourets siphons font l'objet d'un entretien régulier de la part de l'entreprise Sanicurage mandatée par la communauté de communes, compétente en matière d'assainissement.

Urbanisme

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

LTA à Maxime BADER : terrain de construction, lotissement « Les Peupliers », rue des Champs

LTA à M. et M^{me} Veyssel GERCEK : terrain de construction, lotissement « Les Peupliers », rue des Champs

LTA à Huseyin KARABOGA et Nurcan POLAT : terrain de construction, lotissement « Les Peupliers », rue des Champs

Germaine et Georges BURGY à Raphaël DALBELLO et Angélique BAILLIF : maison d'habitation, 9, rue de l'Eglise

M. et M^{me} Yves KOENIG à M. WEBER : maison d'habitation, 4, impasse de l'Etang

M. LANG à M. HUARD : maison d'habitation, 1, rue des Juifs

Jacqueline KLEIN aux époux Rosario DI NATALE : terrain situé en zone A, rue du Meunier

Jean-Claude SCHMERBER à la SCI DIDEN : maison d'habitation, 4, rue de la Synagogue

Elisabeth DURDALER à Patrick PICHENET : maison d'habitation, 2, rue de la Synagogue

PERMIS DE DEMOLIR

Jeannette KLEIN : démolition partielle d'un poulailler, 18, rue de Moersbach

TELECHARGEZ VOS FORMULAIRES

Les formulaires pour tous les documents d'urbanisme sont téléchargeables sur le site suivant en tapant :

Permis de construire : formulaires CERFA et dossier – Architectes.org

ACCESSIBILITE



La loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant l'ensemble des handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. Dans ce cadre, les communes ont obligation de mettre en accessibilité bâtiments et voirie.

Des textes réglementaires sont venus compléter la loi en édictant un calendrier précis pour sa mise en oeuvre et en classant les établissements dans différentes catégories, selon leur importance. Ils précisent notamment que « les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente ».

Les établissements recevant du public (ERP) existants, communaux ou pas, classés en 5^e catégorie (les plus petits) doivent être rendus accessibles avant le 1^{er} janvier 2015.

Après avoir assisté à la réunion organisée sur ce thème le 30 mai, à Merxheim, par l'association des maires du Haut-Rhin et entendu les explications fournies par les représentants de la DDE, en présence des élus et des responsables des associations locales, la commune a lancé un appel d'offres en vue de la réalisation d'un diagnostic voirie et bâtiments.

Les marchés ont été attribués à la SOCOTEC pour 2.630,20 et 1.913,60 € TTC.

ECOLE : VITRE REMPLACEE

La vitre fendue de la petite école a pu être changée à moindres frais grâce à l'intervention bénévole de Michel Rust, aux côtés de l'ouvrier communal.

TOIT

Suite à des infiltrations, des travaux ont été effectués sur le toit de la mairie par les Ets Hirtzlin.
Coût : 1.071,62 € TTC.



Urbanisme

DECLARATION DE TRAVAUX

Olivier WOLF : mise en place de Vélux, 16, rue du Moersbach

Frank ROMANN : création d'une véranda, 19, rue de Galfingue

Jean BILL : mise en place d'une clôture, 5, rue du Moersbach

Georges HEIM : agrandissement d'un chien assis, 8, rue des Jardins

André FUCHS : travaux de ravalement de façade, 4, rue des Juifs

Pascal ALDEGANI : abri à bois, 4, rue de la Ferme

Michel GIRARD : fermeture de terrasse et pose de deux fenêtres de toit, 8, rue des Grains

Maximin GABRIEL : rehaussement de garage existant, 35, rue Principale

Jean-Claude FREY : installation de trois fenêtres de toit, 3, rue du Moersbach

Gérard BRINGEL : réalisation d'un muret dans le « Gassla », rue des Jardins

David CALDART : ravalement de façade, 1, rue du Château

PERMIS DE CONSTRUIRE

Maxime BADER : construction d'une maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers », rue des Champs

Huseyin KARABOGA et Veysel GERCEK : construction d'une maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers », rue des Champs

Cédric DRESEL et Dominique LEDOUX : construction d'une maison d'habitation, rue des Pâtures, en zone AUa (permis refusé)

Environnement et cadre de vie



ORDURES : CE QUI CHANGE

Depuis le 1^{er} novembre, des modifications sont intervenues dans les modalités de ramassage des ordures ménagères.

Si les déchets ménagers sont toujours collectés chaque mardi matin, le plastique et le papier/carton ne sont plus enlevés que tous les quinze jours, le deuxième et le quatrième vendredi du mois. Et cela, non plus séparément, mais ensemble. Vous pouvez même les mettre dans le même sac, qu'il soit jaune ou bleu, en attendant l'arrivée d'emballages incolores. Le tri est en effet, à présent, effectué automatiquement par une machine.

Ces changements ont pour but d'essayer d'endiguer l'explosion des frais de collecte et de traitement par une utilisation plus judicieuse des camions de ramassage et une réduction du poids des sacs de déchets ménagers, dont il convient de retirer tout ce qui est recyclable. Dans les sacs collectés le mardi matin ne doivent en aucun cas figurer des journaux, magazines, cartons d'emballage, briques alimentaires,

bouteilles et flacons plastiques (eau, lait, jus de fruits, produits ménagers ou d'hygiène...). Les personnes disposant d'un compost veilleront aussi à en éliminer les déchets putrescibles.

Par ailleurs, il ne faut pas comprimer les bouteilles pour gagner de la place. Pensez également à exploiter au mieux le service offert par la déchetterie d'Illfurth et les bacs à verre et à vêtements mis à disposition sur la placette, en face de la pizzeria.

Attention, en raison du jour férié, la collecte sélective du vendredi, 25 décembre est avancée au jeudi, 24. N'oubliez pas de sortir le papier et les plastiques dès le mercredi soir !

PLAN CLIMAT

Le plan climat a pour but d'améliorer localement l'efficacité énergétique pour lutter contre le réchauffement de la planète. Toute personne intéressée peut participer le 18 janvier, à 18h, à la halle au Blé d'Altkirch, à l'atelier « pour un plan climat » organisé par le Pays du Sundgau.

Contact : Alexandre Goetz, au 03.89.25.49.82

PRODUITS

PHYTOSANITAIRES

Pour participer à la lutte contre la pollution par les produits phytosanitaires utilisés pour le désherbage et l'entretien des espaces verts, la commune a adhéré au projet de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles en Alsace (FREDON), en optant pour un plan de gestion différencié des espaces verts et un plan de désherbage. Coût : 6.650 € HT. Les subventions correspondantes ont été demandées.

GERPLAN

La communauté de communes a signé avec le département la reconduction du GERPLAN jusqu'en 2011, dans le but de préserver et valoriser l'environnement.

ELUS : SORTIE NATURE



Début octobre, les élus ont participé à une sortie nature par le ban de Froeningen en direction de la forêt, sous la direction du maire.

GARDE-CHASSE

Le locataire de la chasse communale, Marcel Muth, a informé les élus de la nomination de Marie-Antoinette Hans comme garde-chasse à Froeningen.

Vie communale

FORMATION INFORMATIQUE

Sur proposition de Jean Séré, la commune a pris l'initiative d'organiser une formation informatique gratuite pour les habitants. Les séances se déroulent le mercredi, en deux groupes parallèles, de 15 à 17h et de 20 à 22h, dans la salle informatique de l'école.

Ingénieur électromécanicien, le formateur bénévole, notre concitoyen Jean Séré, possède une longue expérience professionnelle, notamment comme consultant et enseignant en informatique, et sait faire preuve du sens pédagogique et de la patience nécessaires pour aider ses nouveaux élèves à se familiariser avec l'outil informatique.

Pour toute information, contacter la mairie au 03.89.25.40.18.

REUNION AUX « 3 MOULINS »

Début juillet, la municipalité a lancé au lotissement des « 3 Moulins » sa série de réunions de quartier, en présence d'une trentaine d'habitants, ravis d'avoir été choisis pour cette première.

Urbanisme, proximité de la zone artisanale, coulées de boue, nuisances diverses, ordures ménagères, vitesse excessive sur la route départementale et bien d'autres sujets encore ont été évoqués. Le maire Gérard Vonau a répondu point par point aux préoccupations des habitants de ce quartier un peu excentré, né en 1988, dans le cadre de la création d'un lotissement privé (lire notre article sur le moulin). Il les a aussi invités à s'impliquer plus dans la vie communale et associative. La rencontre s'est terminée d'une manière particulièrement conviviale, par un verre de l'amitié offert par les époux Wetzig et leurs voisins.

Le rapport de cette première réunion de quartier est disponible en mairie sur demande.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier, Froeningen a commémoré l'Armistice de 1918 et rendu hommage à la mémoire des victimes de toutes les guerres. A l'issue de l'office religieux, célébré par le Père Adrian, le maire a présidé le dépôt de gerbe en présence, notamment, des pompiers en uniforme et des écoliers qui ont chanté un hymne à la paix.



TAXI POUR LES AINES

Après une discussion animée, la communauté de communes a décidé de mettre en place, à partir du 1^{er} février prochain, un service de taxi pour les aînés.

Les modalités seront précisées dans le bulletin intercommunal.

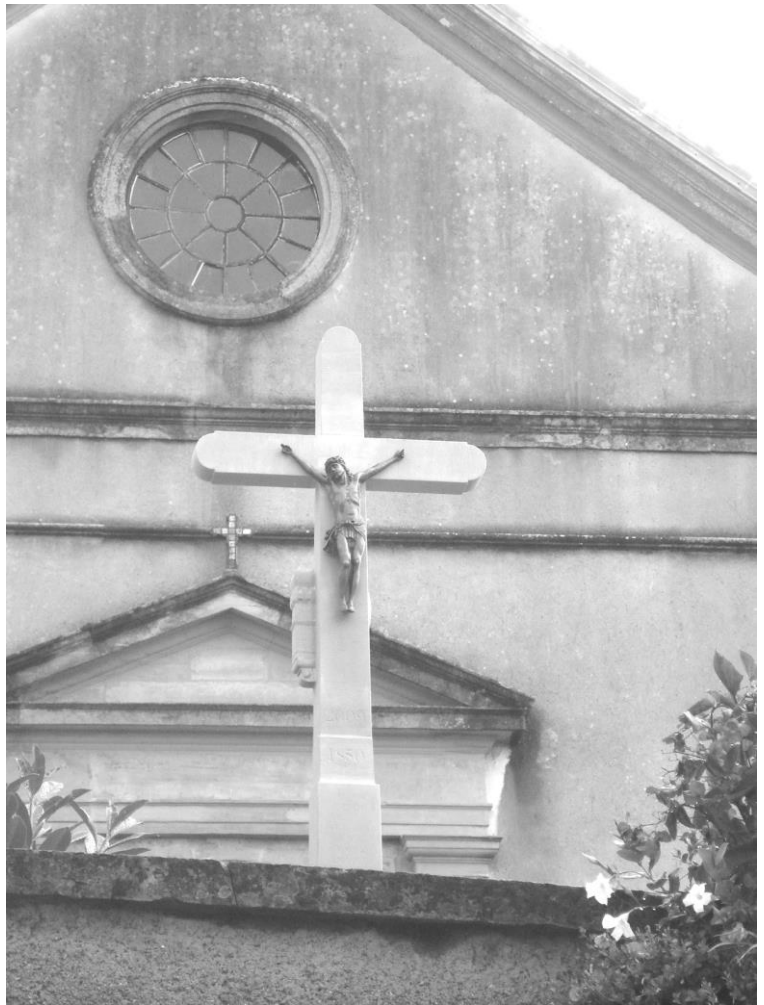
PISTE CYCLABLE

La communauté de communes a renouvelé auprès du conseil général sa demande de programmation de la piste cyclable Hochstatt / Froeningen / collège d'Illfurth.

Interrogé, le 24 novembre, à Froeningen, lors de l'assemblée générale du MIABA, le conseiller général a précisé que, pour des raisons de priorités, elle ne pourra se faire avant 2015.

ILOTS

La lampe solaire mise en place à titre d'essai sur l'îlot des « 3 Moulins » est tombée en panne par deux fois, après avoir fonctionné à la satisfaction générale. Une autre solution est à l'étude.



Restauration

La croix venue d'en haut

Depuis fin juillet, un tout nouveau calvaire se dresse à l'entrée de l'église, en remplacement de la vieille croix des missions qui s'était effondrée le 2 mars 2005 (lire notre article dans *Froeningen Infos* N°71 de juillet 2008).

Après l'enlèvement du socle de l'ancien monument, le tailleur de pierre Hubert Gardère a réalisé de nouvelles fondations, un peu en retrait par rapport à l'emplacement initial. Le vieux socle rénové et traité a ensuite été remis en place, pour accueillir la nouvelle hampe. La partie supérieure du montant a été emboîtée sur la partie basse au moyen d'une tige rigide.

Coût de l'opération, pour la commune : 17.473,56 € TTC. Montant de la subvention du conseil général : 2.200 €.



LE TAILLEUR DE PIERRE HUBERT GARDERE : « MA PREMIERE SAINTE BARBE ! »

Lorsque le conseil municipal a délibéré sur la croix des missions, il a fait un choix. Pas question de remplacer l'ancien calvaire par un monument standard. La croix des missions devait être restituée avec son attribut : la statue de sainte Barbe. Aussi l'affaire était-elle entendue.

Le travail devait être confié à un professionnel maîtrisant la sculpture. Ce sera Hubert Gardère.

Originaire des Landes, Hubert Gardère fait un petit détour par la mécanique avant la rencontre qui allait changer sa vie. Celle avec un tailleur de pierre qui lui fait découvrir et aimer la matière première et le plaisir procuré par son travail. Il est conquis et passe son CAP à Bordeaux avant de suivre une formation complémentaire d'appareilleur pour maîtriser l'assemblage et la pose.

Ensuite Hubert Gardère monte à Paris pour parfaire sa technique sur les grands chantiers du président Mitterrand. Pendant quelque cinq ans, il intervient sur des monuments prestigieux comme la Basilique St Denis, le Sénat, le Panthéon, le Château de Versailles ou le Louvre, où il travaille sur les colonnades Mansart. C'est dans la capitale, qu'il fait la connaissance de sa future épouse, une Alsacienne, avec laquelle il vient s'installer dans le Sundgau. Après son tour de France des sites remarquables, il travaille également une dizaine d'années en Suisse, notamment à Berne et à Bâle.

C'est en 2004, qu'il se met à son compte et ouvre son atelier d'artisan de la pierre à Muespach. Car c'est bien d'artisanat qu'il s'agit. Et cela commence par une bonne connaissance de la matière première : « *Il faut bien appréhender chaque région, son identité, son style de pierre. Une pierre de Bourgogne n'a rien à voir avec une pierre d'Espagne ou de Suisse. Chaque pierre a sa spécificité en matière de dureté et de teinte. Pour la croix de Froeningen, j'en ai choisi une qui se rapproche le plus possible de celle de l'église, un grès beige de la carrière de Bleuville dans les Vosges.* »

Hubert Gardère a acquis une grande expérience des différentes techniques de taille: « *Pour la statue, je me suis documenté et j'ai travaillé à partir de photos et des restes de l'ancienne sainte Barbe. Elle est taillée dans la masse, avec une finition manuelle. La hampe est plus complexe qu'on ne l'imagine à première vue. Elle est conique dans tous les sens, sauf sur la partie arrière. Rayures et moulures ont également été réalisées à la main. L'ancien socle a été nettoyé et traité. La pierre fissurée a reçu des infiltrations de résine. La gravure a été effectuée au petit ciseau par mon élève, Jean-Michel Klein, qui vient de décrocher le titre de meilleur apprenti de France et dont c'était pratiquement le dernier travail avant son départ vers d'autres aventures. Le plus long, c'est la préparation. Il faut réaliser une maquette pour bien positionner le texte dans l'axe.* »

Et Hubert Gardère de conclure : « *La croix de Froeningen a été une nouvelle expérience. C'était ma première sainte Barbe !* »



BENEDICTION

La nouvelle croix des missions sera bénie le jour de la Sainte Barbe, le dimanche, 6 décembre, à 10h, avant l'office solennel de la fête patronale.

INSCRIPTION

Le calvaire reprend l'ancienne inscription : « WER VOR DIESEM KREUZ 5 VATER UNSER 5 AVE MARIA UND DEN GLAUBEN BETET HAT 40 TAGE ABLAS » («Quiconque prie devant cette croix cinq Notre Père, cinq Je vous salue Marie et le Credo bénéficie de 40 jours d'indulgence. »)

Ecole

D'UNE ANNEE A L'AUTRE

Même si la vie de l'école bat au rythme des rentrées, son fonctionnement s'inscrit dans la durée, tout comme le parcours pédagogique des enfants et des enseignants. Voici, par conséquent, résumée, la vie de l'école primaire d'une année à l'autre.



Sortie pédestre du 19 juin...
Malgré le temps mitigé, les enfants prennent beaucoup de plaisir...



26 juin : Cette fois, c'est fait, les vacances sont là !
Un diaporama partagé avec les parents et, comme les grands, les enfants s'invitent au verre de l'amitié...



2 juillet : Aurore Walter s'en va, Séverine Lebouvier arrive.
Les institutrices pensent déjà à septembre ...



3 septembre : C'est le jour J ! Par chance, il pleut...
Pas de quoi regretter les vacances !

Réunion de prérentrée

La rentrée se prépare. Les enseignantes ont accueilli les parents dès le 16 juin.



Accueil des petits

Les uns vont simplement changer de classe, les autres vont faire leur entrée à la grande école.

Le 26 juin, les écoliers ont tous pu tester ce qui les attend à la rentrée, même les enfants de la grande section de maternelle ont fait leurs premiers pas à Froeningen.



30 élèves

L'école primaire regroupe 30 enfants répartis sur deux classes, à raison de 15 par classe.

Chez les petits, Marina Girard et Séverine Lebouvier (le vendredi) s'occupent de 5 enfants de maternelle, 3 CP et 7 CE1. Chez les grands, la directrice Marion Uricher et sa jeune collègue, présente le lundi et le mardi, ont en charge 4 CE2, 1 CM1 et 10 CM2.

APPRENDRE LA ROUTE



Prévention routière le 29 mai : Après la projection d'un diaporama, les enfants enfourchent leur vélo sous la direction du gendarme Romain Guichard. L'opération sera reconduite.

... LE RESPECT



Toute l'année, la brigade de prévention de la délinquance juvénile est intervenue à l'école, sous la direction de l'adjudant Florence Berland qui commande la BPDJ. Le 12 juin, c'était, pour les enfants, l'heure de la récompense. C'est avec fierté qu'ils montrent leurs diplômes. Cette année, l'intervention de la BPDJ prendra une forme plus ludique.

... ET LES VALEURS



Quels sont les symboles de la République ? C'est quoi un monument aux morts ? Pour mieux comprendre, une visite sur place a eu lieu pour les écoliers la veille du 11 novembre.

LA FLORE



L'observation des végétaux pendant les différentes saisons est inscrite au projet d'école. Une première sortie animée par Maurice Schyrr, grand connaisseur de la nature, a eu lieu le 22 octobre. D'autres séances de découverte suivront.

L'EAU



En collaboration avec l'association « Les Petits Débrouillards d'Alsace », les écoliers ont entrepris, le 12 novembre, un travail sur l'eau qui se poursuivra tout au long de l'année scolaire.

L'EGLISE



L'abbé Bernard Schlotter a fait visiter l'église aux enfants du cours de religion d'Isabelle Fernandez, le 12 novembre. D'autres sorties sur des thèmes religieux sont prévues.

Sapeurs pompiers

MANOEUVRE INTERCORPS



Le 30 mai dernier, les sapeurs-pompiers de Froeningen et de Zillisheim ont procédé à une manoeuvre commune, sous les ordres, respectivement, du caporal Idiri et de l'adjutant-chef Saladin.

Après 10 heures, les pompiers de Froeningen ont enregistré un appel signalant un feu sur un engin agricole d'un hangar de la ferme Schmerber, rue des Prés. Le véhicule de première intervention du corps local s'est immédiatement rendu sur les lieux. Les soldats du feu, équipés de protections respiratoires, ont branché une lance sur le poteau d'incendie situé à proximité et effectué une reconnaissance à la recherche d'éventuelles victimes, une tâche rendue difficile en raison de l'important dégagement de fumée. Constatant l'insuffisance des moyens humains à sa disposition, et devant le risque de propagation de l'incendie aux dépendances et à la maison d'habitation adjacente, le caporal Idiri a rapidement réclamé du renfort.

Les sapeurs-pompiers de Zillisheim ont dépêché sur les lieux trois véhicules et tous les hommes disponibles. Deux lances supplémentaires ont été mises en batterie, ce qui, en raison du manque de pression, n'a pas été sans mal. Une personne légèrement incommodée par la fumée a été prise en charge par une équipe de secouristes de Zillisheim.

La présence d'une aire de stockage d'engrais, a, par ailleurs obligé les pompiers à mettre en place un périmètre de sécurité et à éloigner les nombreux badauds. L'incendie a finalement été circonscrit sans autre incident.

L'exercice, supervisé par l'adjoint au chef de corps de Zillisheim, l'adjutant-chef Stéphane Saladin, a mobilisé 24 hommes, dirigés par le caporal Salem Idiri, adjoint au chef de corps de Froeningen, le sergent-chef Pascal Muller et le sergent Loïc Heyberger, de Zillisheim ; le caporal Jérémy Mourer ayant, quant à lui, pris en charge la partie secourisme.

La manoeuvre s'est déroulée en présence de Joseph Goester, maire de Zillisheim, Gérard Vonau, son collègue froeningois, étant retenu par une importante réunion sur l'accessibilité. Il a toutefois rejoint les acteurs pour le barbecue qui a conclu de manière particulièrement conviviale cet exercice intercorps fort instructif qui a mis en lumière le manque d'effectif du corps local, malgré la belle mobilisation constatée.

Visite d'inspection



Chef du groupement territorial Mulhouse-Rhin, le lieutenant-colonel Denis Giordan a terminé, le 6 juillet, par Froeningen, son inspection des corps locaux. Sa visite fera l'objet d'un rapport soumis au chef de corps et au maire.

TARTES FLAMBEES ET VIN NOUVEAU



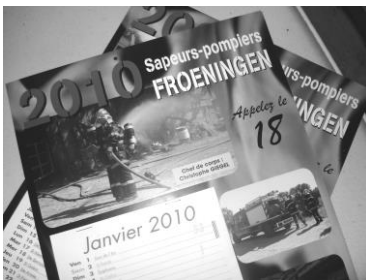
Avec ses soirées « tartes flambées » et « vin nouveau », début juillet et mi-octobre, l'amicale des sapeurs-pompiers propose deux rendez-vous annuels placés sous le signe des plaisirs de la bouche. Malheureusement, le repas automnal n'a pas connu le même succès que les « Flàmakuecha ». Salées ou sucrées, les tartes ont, elles, visiblement trouvé leur public, un public particulièrement gâté l'été dernier, puisqu'il a pu assister, dans la foulée, à un spectacle pyrotechnique à couper le souffle offert par Alexandre Tuccinardi.

LES ARTIFICES D'ALEXANDRE

Alexandre Tuccinardi* propose un grand choix de feux d'artifice pour les fêtes de fin d'année et autres occasions. Artificier de formation, il vous dispensera également de précieux conseils pour utiliser pétards et fusées dans les meilleures conditions de sécurité.

*ADRM Aux 3 Moulins, 1, rue des Faisans

QUI N'A PAS DE CALENDRIER ?



Les pompiers ont procédé à leur traditionnelle vente de calendriers. Les personnes qui n'ont pu être jointes peuvent se procurer l'édition 2010 à la mairie ou bien s'adresser à Georges Heim.

Les dons sont libres. Ils servent à alimenter la caisse de l'amicale, contribuant ainsi à financer le corps.

LES VETERANS

Un vrai pompier reste pompier toute sa vie, même une fois la période active achevée.

Souvent de bon conseil pour les plus jeunes et généralement très impliqués dans la vie de l'amicale, les vétérans sont également toujours les bienvenus aux cérémonies officielles comme lors de la commémoration de l'Armistice, le 11 novembre dernier, au monument aux morts.



DEFIBRILLATEUR

Samedi, 7 novembre, les pompiers de Froeningen ont proposé une journée de formation à l'utilisation du défibrillateur, sous l'autorité du chef de corps adjoint Salem Idiri.

Membre du corps de Mulhouse et du CPI de Froeningen, le sergent Franck Richard a fait profiter le grand public de son expérience de pompier professionnel, appelé à porter secours quotidiennement.

SAINT NICOLAS

Samedi, 5 décembre, à 16h, l'amicale vous convie à fêter la venue du Saint Nicolas sous le préau de l'école avec des mannalas, du chocolat et du vin chaud.

Etat civil

ELISABETH ET ROBERT WAGNER : LE DIAMANT

C'est un double anniversaire qu'Elisabeth et Robert Wagner ont fêté cet été : les 85 ans de Robert et leurs noces de diamant.

Elisabeth Ast et Robert Wagner venaient tous les deux d'avoir 25 ans, lorsqu'ils ont uni leurs destinées, le 25 août 1949. Cela fait à présent 60 ans que la Mulhousienne et le Strasbourgeois font route ensemble, partageant la même passion pour la lecture, la musique et les voyages.

Installés à Froeningen depuis 1975, ils ont tous deux immédiatement répondu à l'appel lancé pour sauver le monument aux morts et, il n'y a pas si longtemps encore, Elisabeth parcourait le village pour vendre des tombolas au profit du « Kaffeeschessaladankmol », alors que Robert distillait ses conseils pertinents. Par deux fois vice-

président, il a animé la commission technique de l'association. C'est à lui que l'on doit le plan détaillé des différents ouvrages et la restauration des mosaïques. Les deux dernières qu'il a réalisées seront d'ailleurs mises en place, l'an prochain, dans le cadre des nouveaux travaux prévus en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Pour cet engagement exemplaire, l'association pour la conservation du monument aux morts s'est jointe à l'hommage rendu au couple par la commune.

Elisabeth et Robert ont apprécié d'avoir pu partager avec leurs amis ces moments heureux. La communauté villageoise leur exprime sa profonde sympathie et forme des vœux pour ce sympathique couple actuellement éprouvé par la maladie.



MARIE-MADELEINE ET AIME BAUER : L'OR

Egalement très engagés dans la vie associative, Marie-Madeleine et Aimé Bauer ont, quant à eux, fêté leurs noces d'or, le 5 juin. Marylène, comme l'appellent ses amis, a vu le jour le 17 mai 1938, à Froeningen, au foyer de Mathilde Wanner et Marcel Roeslin. Son époux est né le 6 février 1933, à Galfingue, où le couple s'établira, le temps d'agrandir la maison paternelle à Froeningen. Deux fils viendront égayer le cercle familial, en 1963 et 1969. Chef d'entreprise à Bâle, Thierry, l'aîné, habite à Saint-Louis avec son épouse Anja. Commerçant ambulancier, Pascal, le cadet, vit chez ses parents.

Alors que Marylène élève les enfants et soigne ses parents, son oncle et sa belle-maman sur leurs vieux jours, Aimé fait une belle carrière de contremaître chez Texunion.

Longtemps bénévole à l'oeuvre Schyrr de Hochstatt, il fait toujours partie de l'équipe dirigeante. Il en est de même au Cercle de Loisirs de Froeningen, à la société de pêche, à l'Union Sainte Barbe et à l'association du monument. Partout l'on apprécie son efficacité et sa grande disponibilité.

Son épouse, qui est une excellente couturière et un fin cordon bleu, partage l'engagement associatif de son mari ainsi que son goût pour les fleurs et les voyages.

Souhaitons au nouveau couple en or de pouvoir conserver longtemps cette belle fraîcheur qui le caractérise et, au grand amateur de football qu'est Aimé, un réveil rapide du Racing Club de Strasbourg et une belle coupe du monde 2010.



85 ANS POUR ROBERT KREBER

Robert Kreber a fêté ses 85 ans le 2 juillet dernier. Natif de Mulhouse, il partage sa vie avec Gabrielle Kessler depuis qu'ils se sont dit oui, le 12 août 1947, à la mairie de la Cité du Bollwerk.

Alors que son épouse travaillait comme professeur de couture à l'école Gay Lussac, Robert Kreber occupait les fonctions de chef de bureau à la ville de Mulhouse.

Le couple s'est installé à Froeningen, en 1975, lors de la réalisation du Lotissement Saint-François. Souriants mais discrets, Gabrielle et Robert Kreber se disent très heureux de ce choix. Et c'est avec un plaisir non dissimulé que la doyenne du village et son époux ont accueilli le maire et les adjoints venus présenter au jubilaire les félicitations et les vœux de la commune.

Souhaitons à ce couple particulièrement affable de pouvoir goûter, le plus longtemps possible, au bonheur d'une retraite à deux.



... POUR CHRÉTIEN AMSTUTZ

On peut avancer en âge sans vieillir. Chrétien Amstutz en est la preuve vivante. Il se lève chaque matin, le sourire aux lèvres, s'affaire dans son jardin, donne un coup de main efficace à son épouse, pour les travaux domestiques, et participe chaque année aux préparatifs de la fête des rues ! Qu'il ait fêté ses 85 ans le 31 août dernier n'est finalement qu'anecdotique.

Né au Birkenhof, à Ruederbach, le citoyen helvétique qu'il est, a épousé, le 17 octobre 1952, une jeune veuve de guerre froeningoise, Marthe Oser, née Schmerber, devenant, par là même, le papa de coeur de sa fille Marie-France, née en 1944, avant de lui donner un petit frère, en 1954.

Marie-France et Joël ont fait de Chrétien le quadruple grand-père de Philippe, Mathieu, Bettina et Magali qui, à leur tour, lui ont donné cinq arrière-petits-enfants.



Tour à tour apprenti charron, régleur ou charpentier sur fer, Chrétien Amstutz dit avoir fait tous les métiers. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'a toujours pas son pareil pour travailler le bois.

Membre de l'association des donneurs de sang et de l'Union Sainte Barbe, il a aussi été l'un des piliers de l'association du monument aux morts. C'est lui qui a réalisé l'ossature en bois qui supporte le toit de la grotte de Lourdes, un travail dont il peut, à juste titre, être très fier.

Chrétien, ne changez rien !

... ET MARTINE SCHULTZ

Pour Martine Schultz, l'année de ses 85 ans aurait dû être une année heureuse. Mais, une fois encore, le destin a frappé brutalement, arrachant à l'affection des siens Monique, sa fille aînée. Un nouveau coup du sort qu'elle a encaissé, comme les autres, avec courage et dignité.



Née le 19 septembre 1924, à Illfurth, au foyer de Martin Wolf et Marie Wanner, elle est venue habiter à Froeningen à l'âge de dix ans. Après ses études de couturière à l'école Gay Lussac de Mulhouse, elle

s'est vu voler sa jeunesse par la guerre : Arbeitsdienst, Kriegsdienst et Wehrmacht, rien ne lui fut épargné.

De son mariage, le 12 septembre 1947, avec Antoine Schultz, originaire de Zillisheim, sont nées trois filles : Monique, Christiane et Agnès. Elle les éleva seule, suite au décès brutal de son époux, en 1969, deux mois seulement après celui de sa maman, atteinte d'une maladie invalidante, qu'elle avait longtemps soignée.

Les naissances de ses petits-enfants Anne, Stéphanie et Julien furent autant de moments de bonheur, de même que l'arrivée de ses cinq arrière-petits-enfants : Elise, Pauline, Baptiste, Nathan, Nicolas et Clémence, son petit rayon de soleil.

Mariage

VANESSA ET KAMEL

Le 16 mai dernier, Gérard Vonau a recueilli le consentement mutuel d'un sympathique jeune couple.



La charmante Vanessa Dutrieux, vendeuse, domiciliée 4, rue du Moersbach, et le fort séduisant Kamel Jaoudi, électricien, domicilié à Mulhouse, se sont mariés à la mairie de Froeningen en présence de leurs proches.

Félicitations !

Hommage

Raymond WELTER

Le dernier directeur de la musique Sainte Cécile de Froeningen s'est éteint le 3 septembre. Né à Froeningen en 1925, il s'y est marié en 1949 avec Georgette Schlienger de Hochstatt.

C'est lui qui a relancé la musique après la guerre et formé les jeunes qui ont remplacé les six instrumentistes - dont son frère Herbert - tués au combat. Il a dirigé l'ensemble jusque qu'à la fin, dans les années 70. A Hochstatt, où il résidait, il a été à l'origine de la création de l'école de musique. La grande famille des musiciens lui a rendu un hommage mérité, en entourant sa veuve, ses quatre enfants et leurs familles lors de ses obsèques.

Joséphine KNECHT

Joséphine Knecht est née le 8 septembre 1924, à Bruebach, au foyer d'Elisabeth et de Victor Uettwiller. Mais elle a grandi à Froeningen. Après y avoir fréquenté l'école, elle a travaillé comme tricoteuse. Mariée en 1946 avec Jean-Jacques Knecht, elle s'est établie avec lui à Zillisheim. Après son décès prématuré, elle a été employée, dans cette commune, comme aide d'école maternelle.

Joséphine Knecht avait deux enfants, deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Sur ses vieux jours, elle a vécu plusieurs années chez sa fille Gabrielle et son époux Antoine Grunenwald, rue du Moersbach.

80 ANS POUR ANDRÉ SCHRECK

On peut avoir 80 ans, au compteur, et avoir conservé une passion intacte pour la moto. André Schreck en témoigne.

Né le 29 août 1929, à Mulhouse, il a possédé une cinquantaine de grosses cylindrées et bichonne toujours sa « Jawa » qui lui sert pour faire les courses. Installé au 89, rue Principale à Froeningen, depuis



1983, il a pris sa retraite de cuisinier il y a 20 ans, après avoir exploité, avec son épouse Wanda, la taverne paternelle « Le Mutzig », rue Wilson à Mulhouse, puis le restaurant « Le Tonneau », à Habsheim, et terminé sa carrière professionnelle au Buffet de la Gare de Mulhouse. Mais son boeuf gros sel et sa piccata milanaise font encore toujours des heureux. Sa fille Catherine Gissingner, qui exploite le salon de coiffure « Serge », à Illfurth, avec son mari, ainsi que son fils René, établi à Saint-Louis, et son épouse peuvent en témoigner, tout comme

ses petits-enfants, Anthony, Romain, Marine, Caroline et Alex.

Grand amateur de fleurs, il s'occupe également avec amour d'une belle basse cour. Non, n'y voyez pas malice, chez lui les poules et les oies ne finissent pas dans la casserole ! André Schreck leur demande juste de lui pondre quelques oeufs...

... ET ANNETTE BERTHOLD

À la regarder, on n'imagine pas qu'Annette Berthold a exercé pendant de longues années le dur métier de commerçante ambulante en bonneterie sur les marchés alentour. Avec son mari, elle confectionnait et vendait, en effet, des chaussettes comme il ne s'en fait plus guère aujourd'hui.

Née le 1^{er} septembre, à Zillisheim, Annette Eberlin y a grandi avec son frère et ses deux soeurs, avant d'y épouser, le 28 janvier 1950, Robert Berthold malheureusement décédé en 1990.



De cette union est née Patricia qui vit auprès de sa maman, dans leur coquette maison, 17, rue de Galfingue. Celle-ci lui a donné deux petit-fils, Franck et Jérôme, avant que Camille et Caroline, les deux filles de Franck et de Sylvie Romann, ne viennent encore agrandir le cercle familial autour de la souriante octogénaire qui est aussi très proche de sa soeur Marlyse, domiciliée à Zillisheim.

Annette Berthold adore lire et s'occuper de son jardin. Les légumes qu'elle y cultive sont d'ailleurs très appréciés par les siens qu'elle approvisionne généreusement. Malgré ces hobbies, elle ne manquerait pourtant pour rien au monde sa promenade quotidienne avec le labrador de son petit-fils, même les jours où elle se sent un peu fatiguée. C'est que « Ange » sait se faire démon, quand l'heure de la balade approche...

Décès

Clément BRESSAC



Né le 8 janvier 1922, à Bansat, dans le Puy de Dôme, Clément Bressac est décédé le 21 juin, à Mulhouse. Il s'était marié le 18 octobre 1947, à Hasel, au consulat de France en Allemagne, avec Anne-Marie Kugler. Après avoir travaillé à la mine, il est devenu bûcheron, puis maître bûcheron, jusqu'à ce qu'un accident du travail ne l'empêche d'exercer cette activité. C'est à la SACM qu'il termina sa carrière.

Après avoir vécu à Bantzenheim, puis à Hochstatt, le couple s'est établi à Froeningen, 51, rue Principale, en 1974.

Clément Bressac laisse une veuve, trois enfants, Marc, Yvonne et Odile, neuf petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Il repose au columbarium de Froeningen.

Naissances

Jules Groetz-Kozik, fils de Damien Groetz-Kozik et de Magali Amstutz, le 30 juin 2009, 4a, route d'Illfurth

Krystal Heyberger, fille de Laetitia Heyberger, le 16 septembre 2009, 1, impasse de l'Etang

Carla Talarico, fille de Rocco Talarico et de Valérie Dumbovic, 4, rue de la Colline

Associations

MONUMENT :

CONCERT DE LA FIDELITE

Voilà déjà 25 ans que l'association du monument organise concerts et tombolas pour récolter des fonds dans le but de restaurer le « Kaffeeschessaladankmol ». La présidente n'a pas manqué de le rappeler et de citer toutes les musiques et chorales qui ont constitué cette longue chaîne d'amitié. De même, elle n'a



pas omis de remercier les artistes et donateurs qui ont permis de doter les tombolas. Un hommage public à l'adresse du peintre Albert Kastner, fidèle parmi les fidèles, et cela depuis le premier jour, était prévu. Mais, comme l'artiste n'a pu se déplacer, il s'est transformé en un hommage privé, la veille du concert, à son domicile.



Guy Hans, était, quant à lui, bien présent, puisqu'il a dirigé la musique « Olympia » de Wittersdorf, en ce 18 octobre, pour son 10^e concert au profit du monument. Il a reçu les applaudissements mérités, tout comme Joëlle et Rémi Frey et Agnès Schultz qui ont également participé, pour la 10^e fois, au concert pour le monument.



ASSEMBLEE GENERALE

➤ **Partenariat avec la Fondation du Patrimoine :** En vue des travaux de restauration qu'elle entreprendra en 2010, l'AMF a décidé de conclure un partenariat avec la Fondation du Patrimoine

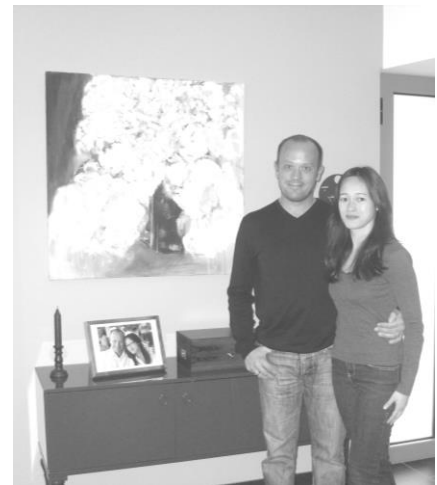
➤ **Un deuxième vice-président :** Aimé Bauer a été élu deuxième vice-président aux côtés de Daniel Faesch. Il retrouve ainsi un poste qu'il avait déjà occupé par le passé.

LES GAGNANTS



L'AMF remercie la population pour l'accueil réservé lors de la vente des tombolas dans le village.

Marie-Jeanne et Louis Goepfert (N° 10) ont gagné le tableau offert par Jean-Marie Sother et les époux Schott (N° 425) la peinture de Guy Hans. L'aquarelle d'Albert Kastner (N° 151) est revenue à Gérard Meyer.



REPAS

« BAECKEOFA »

Le repas « baeckeofa » de l'association du monument aura lieu dimanche, 28 février.

Toutes les personnes désireuses de participer peuvent d'ores et déjà réserver cette date.

Le « baeckeofa » est servi en portions individuelles et un autre menu est prévu pour ceux qui le souhaitent.

LES 25 ANS DES DONNEURS DE SANG



Chez les donneurs de sang, le traditionnel repas gibier a été particulièrement festif en ce 8 novembre. C'est que l'association vient de fêter son 25^e anniversaire, et qu'elle tenait à partager cela avec ses hôtes.

Le président Gérard Bay en a profité pour remercier les donneurs qui se sont succédé pendant toutes ces années ainsi que les sponsors qui ont soutenu l'association en dotant une tombola « spéciale anniversaire », à savoir GH Installations et le Crédit Mutuel, grâce auxquels deux participants sont repartis avec un téléphone portable.

CHANT : 140 ANS A DEUX !

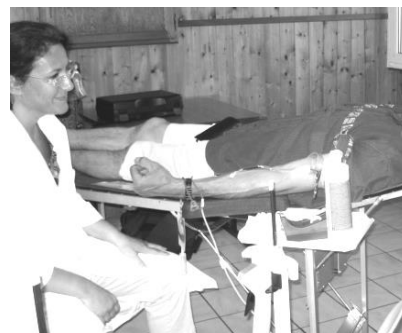
Avoir 140 ans, c'est plus facile à porter quand on est deux ! Marie et Jean-Claude Giegel pourront vous le confirmer, eux qui ont été fêtés par leurs amis de la société de chant, à l'occasion du repas de la Sainte Cécile, offert par l'association, dimanche, 22



novembre, à l'Auberge de Froeningen.

Cela ne fait en effet jamais que 70 ans pour chacun, et c'est encore moins lourd quand on ne fait pas son âge ! Voilà qui est dit... Qui donc déjà affirmait que chanter conserve ?

BRAS TENDU



Un million de malades ont besoin, chaque année, de sang ou de médicaments dérivés. Le don du sang est par conséquent vital. Toute personne de 18 à 70 ans, en bonne santé, peut être donneur. Le geste est sans risque. Il suffit de répondre avec sincérité au questionnaire médical soumis et de s'entretenir avec le médecin de l'EFS. Des tests de dépistage sont effectués sur tous les dons. Prochaine collecte : le 1^{er} mars

A L'UNISSON



Les chorales de Froeningen et de Hochstatt se sont réunies pour chanter la messe en l'honneur des 14 saints auxiliaires, le 2 août. Elles remettront cela le 6 décembre prochain, à l'occasion de la fête de sainte Barbe, patronne de l'église de Froeningen.

CLF : FOOT ET PETANQUE



Lors de son « Grimpeltournier », fin juin, le cercle de loisirs a renoué avec un chiffre de participation record.

Une vingtaine d'équipes se sont disputé les trophées mis en jeu, dans une ambiance bon enfant, tout à fait dans l'esprit de ce genre de manifestation où l'amusement prend le pas sur le sport. D'ailleurs les arbitres ont su faire preuve d'autorité pour calmer les ardeurs de l'un ou l'autre participant, emporté par sa fougue. Lors de la proclamation des résultats, tous les griefs étaient oubliés, d'autant plus qu'au « Grimpeltournier » du CLF, il n'y a que des vainqueurs !

En fin de matinée, l'équipe du président Joël Amstutz avait offert le verre de l'amitié aux représentants des forces vives du village, en présence de Gérard Vonau qui, à l'issue du tournoi, a offert la coupe du maire à l'équipe gagnante.

Le cercle de loisirs a remis cela quelques semaines plus tard, avec le traditionnel tournoi de pétanque. L'ambiance y fut plus calme,, sans toutefois nuire à l'engagement des joueurs. Alors, tu tires ou tu pointes ?



ATELIER TRICOT

Sous l'égide du cercle de loisirs, Charlette Schlienger anime deux fois par semaine un atelier tricot au foyer. Il s'adresse à la fois aux personnes qui souhaitent apprendre et à celles qui voudraient se perfectionner. C'est gratuit et cela se passe dans une atmosphère très amicale.

Rendez-vous le lundi, de 20 à 22h, et (ou) le mercredi, de 14 à 16h. Les personnes intéressées peuvent contacter l'animatrice au 03.89.25.51.20.



SOCIETE DE PECHE



Les pêcheurs profitent de l'automne pour effectuer des travaux d'entretien.

Mais tout au long de l'année, ils proposent aux amateurs des carpes frites, à manger au chalet ou bien à emporter. Leurs repas sont annoncés par tracts dans les boîtes aux lettres. Soyez attentifs, le nouveau planning paraîtra bientôt.

Patrimoine

LES SAINTS AUXILIAIRES

A l'initiative de Gilbert Spiess, organiste et directeur honoraire de la chorale, la paroisse a fêté dimanche, 2 août, les 14 saints auxiliaires auquel est consacré l'autel latéral droit de l'église sainte Barbe. Une plaquette consacrée à l'histoire de ce retable, à la vie des saints intercesseurs et aux représentations de la sainte patronne a été diffusée à cette occasion.



JEP : VISITES GUIDEES

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), la communauté de communes du secteur d'Illfurth a organisé un circuit de visites guidées passant par Froeningen. Au programme, l'église paroissiale et le monument aux morts. Christian Sutter, membre de la Société d'Histoire Sundgauvienne, et Christiane Schultz, responsable de l'association du monument, y ont accueilli le public dimanche, 20 septembre, tout l'après-midi. Concurrence ou lassitude ? Les visiteurs n'ont cependant pas été nombreux. Il faut dire que le monument peut se visiter tout au long de l'année. Pour preuve, ce groupe de marcheurs venus d'Ensisheim, a été reçu par la responsable de l'AMF le 1^{er} octobre.



Paroisse

FETE PATRONALE



La paroisse sainte Barbe fêtera sa patronne dimanche, 6 décembre, à 10h. Dans le cadre de la grand-messe solennelle, plusieurs personnes méritantes se verront récompensées par la médaille de la reconnaissance diocésaine. Embelli par les chants des chorales de Froeningen et de Hochstatt réunies, l'office sera par ailleurs précédé par la bénédiction de la nouvelle croix des missions.

APPEL AUX DONNS

Le conseil de fabrique, qui touche comme seule subvention une aide communale de 110 €, doit subvenir aux dépenses courantes et à l'entretien intérieur de l'église. Il fait appel à vos dons, à l'appui d'une information distribuée dans les boîtes aux lettres. L'argent versé donnera droit à une réduction d'impôts.

SONORISATION

Le conseil de fabrique a fait installer récemment, par la société Audial de Riedisheim, une nouvelle sonorisation à l'église. Coût : 5.000 € TTC.

CHRIST

Le conseil de fabrique a décidé l'achat d'un Christ en bronze pour la nouvelle croix des missions. Coût : 1.196 € TTC.

Toutous

DOMI TOILETTAGE POUR CHIENS AU POIL !



Dominique Idiri en a longtemps rêvé. Aujourd'hui, c'est chose faite. Une pancarte discrète signale le salon de toilettage pour chiens qu'elle vient d'ouvrir à son domicile, 17, rue Principale à Froeningen. Passionnée, depuis toujours, par les animaux, et plus particulièrement par le meilleur ami de l'homme, elle a profité de l'opportunité d'un licenciement économique pour se former à ce nouveau métier, dans le cadre d'un plan de reclassement.

Il s'agit, pour l'instant, d'une activité à temps partiel, qu'elle exerce parallèlement à son emploi de facturière. Mais Dominique y met tellement de coeur, qu'il se pourrait bien, qu'Athos et Jocker, ses deux bichons frisés, ne soient obligés de partager de plus en plus souvent leur maîtresse avec plein de nouveaux copains de tous poils, le temps d'une séance de "pomponnage".

Domi Toilettage est installé depuis le 1^{er} septembre dans un local spécialement aménagé au domicile des époux Idiri. Les toutous y trouvent tout ce qu'il faut pour se faire "relooker" : l'indispensable baignoire, l'inévitable table de soins et, surtout, une toiletteuse attentionnée qui fait tout pour mettre à l'aise nos compagnons à quatre pattes. « *Les chiens aiment venir. Quand ils arrivent, je les laisse courir dans le jardin et visiter les lieux. Je leur parle beaucoup. En fait, je leur parle tout le temps. Et quand ils chantent, je chante avec eux ! Oui, les chiens qui ont peur du bain, chantent...* »

Et Dominique Idiri de nous expliquer le déroulement d'une séance de soins : « *Toiletté un animal, c'est lui prodiguer des soins corporels conformes à sa race. Je commence toujours par le bain, sauf si le poil est particulièrement long et nécessite une précoiffe. C'est la toilette qui prend le plus de temps. J'emploie un shampoing adapté à la couleur et au type de toison. Ainsi, un chien blanc n'aura pas le même shampoing qu'un noir. Le produit doit rester posé pendant cinq minutes. Les animaux apprécient que, pendant ce temps, je leur masse le dos. Le lavage doit être méticuleux et, pour faciliter le coiffage, j'applique également un démêlant. Ensuite, je rince et je sèche, à la serviette et au sèche-cheveux. C'est la phase brushing. Car, contrairement au coiffeur, je ne travaille que sur poil sec. Le chien passe, pour cela, sur la table de toilettage. J'y ai, à ma disposition, une douzaine d'ustensiles différents. En présence d'un poil dur, je remplace par exemple le démêloir normal par un trimmer, un peigne métallique qui enlève les poils morts. Il m'est même déjà arrivé de devoir, la mort dans l'âme, couper tout le manteau. Je ne peux vraiment qu'inciter les maîtres à brosser très soigneusement et très régulièrement leurs animaux !*

C'est également sur la table de toilettage que je poursuis le nettoyage des yeux et des oreilles avec des produits spéciaux. C'est aussi là que je coupe les ongles. Et, pour finir, je parfume mes "clients" à l'eau de toilette, spécial toutou, s'entend ! - Et les maîtres, pendant ce temps, ils vont chez la coiffeuse ? - Ils pourraient, puisque la séance de toilettage dure entre une heure et demie et deux heures. En fait, certains restent, parce qu'ils aiment voir leur chien bichonné, et d'autres me le laissent.



- Existe-t-il des types de coupes comme pour les maîtres ? – Tout à fait ! Pour le caniche, je propose, par exemple, soit la "coupe moderne", réalisée entièrement au ciseau, avec le museau et le bout des pattes tondu et la queue en pompon, soit la "coupe mouton", avec le corps tondu et les pattes en relief... »

« Je n'ai jamais vécu sans animaux »

Outre ses deux bichons blancs, Dominique Idiri possède également un chat, deux couples d'inséparables et un capucin, et, lorsqu'elle va se promener avec Athos et Jocker, elle emmène aussi très souvent Nelly, le shitzu de sa voisine : « Je n'ai jamais vécu sans animaux. Je ne peux pas m'imaginer une vie sans eux. - Mais de là à en faire un métier... – Je travaillais chez Wärtsila comme agent comptable, et lorsque j'ai été licenciée, en 2005, à 45 ans, je me suis dit, qu'il était temps de faire quelque chose qui me plaît vraiment, soit dans le domaine des fleurs, soit dans celui des animaux. Les horticulteurs ne m'ayant pas donné ma chance, je me suis tournée vers le toilettage. C'est au Centre de Formation pour Adultes que j'ai préparé mon brevet de toiletteur canin, passé en 2006, après sept mois de formation. J'ai alors effectué des remplacements, mais sans jamais trouver d'embauche ferme, ce qui m'a conduit à retravailler comme facturière. Ce que je fais toujours, à 80%, dans une société d'ambulances. Pour l'instant, je ne travaille comme toiletteuse que le soir ainsi que le lundi et le samedi, à temps plein.



Il faut savoir que le toilettage est un travail saisonnier, avec des pointes du printemps jusqu'aux grandes vacances, à la rentrée et pour les fêtes de fin d'année. En règle générale, il faut compter avec un toilettage tous les trois mois environ pour avoir un chien bien soigné. Pour l'instant, je démarre, mais j'espère pouvoir bientôt consacrer plus de temps à ma passion. »

Même si Dominique Idiri est devenue experte dans le maniement des ciseaux, on aura compris qu'entre elle et les chiens, c'est plus une affaire de coeur que de poils. Et quand on lui demande ce que lui apporte ce contact, elle explique tout simplement que les chiens sont indispensables à sa vie : « Ils m'ont appris qu'il faut rester zen en toutes circonstances. Les côtoyer contribue à mon bien-être. Cette activité, ce n'est que du bonheur ! »

Gageons que les toutous aussi trouvent leur compte. « Comme il n'y a pas moyen de se soustraire à la séance de bichonnage, autant être traité avec douceur et égard et passer entre des mains expertes. » Parole de chien !

DOMI TOILETTAGE

**17, rue Principale
68720 FROENINGEN**

Horaires, sur rendez-vous

- Lundi et samedi, de 8h30 à 18 h
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 17h30 à 19h30

**Pour tout complément d'information,
veuillez appeler le 03.89.07.02.69**

En cas d'absence, laissez vos coordonnées sur le répondeur. Dominique Idiri prendra contact avec vous.



Relaxation

AVEC VERENA WERQUIN, LE « REIKI » A PORTEE DE MAIN

Adepte, pratiquante et enseignante du « reiki », Verena Werquin propose au public de découvrir une méthode de relaxation et de développement personnel dont elle a pu mesurer les bienfaits sur sa personne. Jeune femme rayonnante de sérénité, elle est installée à Froeningen depuis juin, avec son époux et son petit Aimeric. Elle nous présente cette pratique venue du Pays du Soleil Levant, encore peu connue en France, mais déjà reconnue en Allemagne, son pays d'origine, où l'on est plus facilement enclin à explorer des méthodes alternatives.



Verena Werquin n'a rien d'une illuminée. Diplômée de l'université de Cologne, elle a exercé comme « Sozialpädagogin », comprenez « éducatrice spécialisée », auprès de jeunes en difficultés. Mais c'est à la promotion du « reiki » qu'elle souhaite à présent se vouer, après avoir rédigé, sous la direction d'un pédopsychiatre, un mémoire traitant de l'usage de cette méthode sur des enfants hyperactifs.

Elle s'en explique : « *J'ai découvert cette pratique alors, qu'à 17 ans, j'ai dû me battre contre ce que l'on appelle une grave maladie. J'ai bien évidemment été soignée par la médecine conventionnelle. Mais le « reiki », qui m'a été proposé parallèlement, m'a aidée à surmonter mes souffrances et à mobiliser l'énergie nécessaire pour lutter. J'ai été impressionnée par les bienfaits ressentis et, une fois ma maladie surmontée, j'ai souhaité en savoir plus sur cette méthode, dans l'idée de l'appliquer dans le cadre de mon travail d'éducatrice. J'ai suivi pour cela une formation étalée sur trois ans, auprès de ce que l'on appelle un "maître" - un terme que je n'aime pas -, une formation en trois étapes : acquisition des principes de base, approfondissement des connaissances et apprentissage de l'enseignement.* »

Cela confère à Verena Werquin la légitimité nécessaire pour proposer non seulement des séances de relaxation, mais également des séminaires de formation.

« Je n'ai pas de don »

Mais, au fait, le « reiki » c'est quoi ? « *En japonais, "rei" veut dire "universel" et "ki", "énergie vitale". "Reiki" signifie, par conséquent, "énergie universelle de vie". Je sais, cela peut paraître un peu sibyllin, mais en réalité, c'est simple... comme l'amour. Tout le monde sait qu'il existe, mais de là à l'expliquer... En fait, je capte l'énergie présente dans l'univers et je la transmets à mon client, un peu comme les ondes d'une radio transmettent le son...*

Verena Werquin
enseignante et maître de « reiki »
89b, rue Principale
68720 Froeningen
tél. 03.89.68.07.38
Reiki.verena@gmx.de
<http://Reiki.Verena.free.fr>

Séance individuelle : 50€ (30€ de 0 à 16 ans)
Séminaire du 1^{er} degré (apprentissage du « reiki ») : 200€ (deux jours de 10 à 18h)
Séminaire du 2^e degré (approfondissement) : 400 € (deux jours de 10 à 17h)

Bons « cadeau » à offrir

- A votre "client" ? J'aurais plutôt employé le terme de "patient"...

- Surtout pas ! Le "reiki" n'est pas une médecine et je ne suis pas thérapeute ! Il s'agit d'une méthode de relaxation qui peut venir en appoint à un traitement, mais en aucun cas le remplacer. Je ne fais pas de miracles ! Le "reiki" ne soigne pas et ne guérit pas. Cela n'empêche pas, qu'en Allemagne, des hôpitaux le proposent aux malades, pour les aider à supporter des traitements lourds et soutenir, voire remplacer, un traitement anti-douleur. En France, on n'en est pas encore là. »

- Quelle différence avec le magnétisme ?

- Un magnétiseur possède un don. Moi, je n'ai aucun don, je maîtrise seulement une technique qui me permet de transmettre de l'énergie à une personne. Mais attention, ce n'est pas mon énergie à moi, mais celle présente dans l'univers, qu'elle est incapable de capter, en raison de blocages physiques, émotionnels ou autres. D'ailleurs, chacun ne peut recevoir que la quantité d'énergie qu'il est en mesure d'accepter.

- Votre méthode est-elle efficace ?

- Je ne cherche à convaincre personne. Moi, elle m'a fait le plus grand bien. La personne qui vient me voir doit être en demande, mais il n'est pas indispensable qu'elle croie au succès de la technique. Pour preuve, le « reiki » marche aussi sur des animaux. J'en ai fait l'expérience sur des chats, à la SPA. En tout état de cause, je ne peux garantir qu'une seule chose : le "reiki" détend. Ça, c'est sûr !

- Comment se déroule une séance ?

- Chaque séance commence par un entretien autour d'une tasse de tisane ou d'un verre d'eau. Mon client m'explique ce qu'il attend de moi : simple détente, aide contre la douleur, recherche d'énergie dans une situation difficile, etc. Je lui propose ensuite de retirer ses chaussures et de s'étendre sur la table de relaxation, et je l'invite à fermer les yeux. Je procède par imposition des mains. Je les tiens à plus ou moins grande distance du corps. Généralement, la personne ressent une sensation de chaleur ou de picotement et, en tout cas, une agréable détente. La séance dure une heure et demie en tout.

« Un accompagnement »

- Combien faut-il compter de séances ?

- Cela dépend de ce que l'on attend. Si l'on recherche simplement la relaxation, une séance peut suffire pour un bout de temps. Dans d'autres circonstances, un travail sur la durée est souhaitable. En cas de maladie chronique, je propose aux personnes d'apprendre elles-mêmes la technique. Car on peut la pratiquer sur soi-même. De toute façon, j'ai comme règle, que si un client n'éprouve aucun bienfait après un maximum de trois séances, il ne sert à rien d'insister.

- Quelle garantie, une personne qui souhaite essayer le "reiki", a-t-elle, d'être entre de bonnes mains ?

- Il y a évidemment des charlatans partout. Il faut savoir que le "reiki" n'est ni une religion, ni une activité sectaire, et que l'activité n'a aucune connotation sexuelle. Je rappelle qu'il ne s'agit pas plus d'une pratique médicale, mais simplement d'une méthode de relaxation et de développement personnel. C'est un accompagnement. On ne déshabille pas, et, pour les enfants, les séances se pratiquent toujours

en présence d'un parent. Certes, elles sont payantes, mais je suis tout à fait disposée à présenter mon activité gratuitement. Dans le Nord, j'avais une micro-entreprise, mais, actuellement, j'exerce dans un cadre associatif. »



Verena Werquin ne cherche pas à convaincre la septique que je suis. La sérénité qu'elle dégage et sa retenue parlent toutefois pour elle.

Propos recueillis par Ch. S.

Évocation

MOULIN : LA ROUE A TOURNE

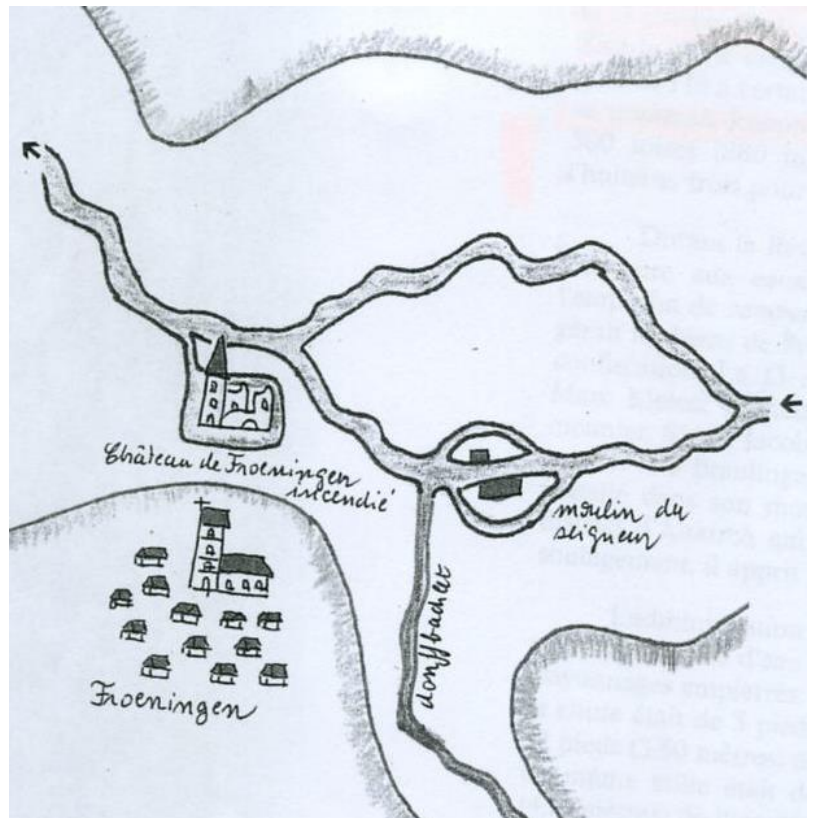
Même si rien ne permet de dater avec précision le moulin de Froeningen, tout laisse à penser qu'il est l'un des plus anciens, sinon le plus ancien, implanté sur le cours antérieur de l'Ill. La première mention remonte en effet à 1361. On peut en déduire qu'il existait déjà du temps des « Flachslanden » qui ont régné sur Froeningen à partir de 1312. Retour sur l'histoire d'un moulin, aujourd'hui disparu, qui fut, pendant des siècles, au centre d'une activité intense...

Le moulin de Froeningen dépendait du château, bâti sur les prés de l'Ill, qui fut la proie des flammes en 1739, un château qui passa des mains des « Flachslanden » (qui l'avaient obtenu en fief du comte de Ferrette, en 1312), à celles des « Hadmannsdorfer » (investis au XV^e siècle par les Habsbourg), avant de tomber dans le giron des « Reinach Heidwiller », en 1539. Il était exploité en fermage, et les registres paroissiaux précisent que, vers 1550, le minotier Jacques Sax payait au Seigneur quatre Schilling par an, pour en avoir l'usage. La Révolution française de 1789 et l'abolition des privilèges marquèrent un premier tournant dans son histoire.

Des Reinach à Marx Kleiser

Le moulin de Froeningen était alimenté par les eaux de l'Ill, enrichies, quelques centaines de mètres en amont, par celles de la Largue, au moyen d'un canal parallèle, dit « canal du Moulin » ou « Mehlabachla ». Les paysans venaient d'une dizaine de kilomètres à la ronde pour y faire moudre leur grain, et notamment de Galfingue et de Hochstatt, deux communes situées à l'écart de tout cours d'eau. Même les moines de l'Oelenberg se déplaçaient à Froeningen. Jusque dans les années 60, l'actuelle rue du Moersbach s'appelait d'ailleurs « rue du Moulin », et le chemin rural, situé dans son prolongement, qui conduit de Froeningen à Hochstatt, porte toujours le nom de « Mehlawag », c'est à dire « chemin du moulin », parce qu'il voyait passer les paysans se rendant à la minoterie. Equipé de quatre roues motrices pour moudre le blé et égruger, le moulin de Froeningen comportait également une huilerie et faisait partie des nombreux moulins à eau existant en Alsace à la Révolution.

Celle-ci provoqua une vaste vague d'émigration, et les nobles de Reinach, établis notamment à Hirtzbach, Steinbrunn et Froeningen, trouvèrent refuge en Suisse, berceau de la famille. Si bien que la loi du 8 avril 1792, décrétant la confiscation des biens des familles absentes de France depuis le 1^{er} juillet 1789, scella le sort du moulin.



Cette carte de l'Ill datant du XVIII^e siècle indique l'emplacement du moulin qui est aujourd'hui occupé par la pizzeria et le Domaine de l'Ill.

(Document extrait d'une publication de la Société d'Histoire du Sundgau)

Joseph de Reinach, qui gérait les biens de Froeningen, en lieu et place du propriétaire, son frère Sigismund, qui se trouvait en cure dans la Ruhr, décida de se défaire des biens, dans le cadre d'une transaction privée, pour éviter la confiscation et la vente aux enchères publiques au plus offrant. L'acte fut signé le 13 mars 1793, chez le notaire Rémy à Ensisheim, par Jean Thiébaud Ruesch - qui deviendra un peu plus tard maire de Froeningen - , en vertu d'une procuration « sous seing privé », signée de la main du « citoyen Joseph Reinach », de Heidwiller, et datée de la veille.

Le nouveau propriétaire, Marx Kleiser, n'était pas présent. Il était originaire ni de Froeningen, ni d'un village voisin, mais de Braunlingen, près de Donaueschingen, en Forêt Noire, où il a vu le jour le 15 avril 1746, de Jacob Kleiser et Marguerite Schwoerer. Il acquit les biens pour un montant de 15.400 livres, payé partiellement à crédit, avec un intérêt de 5% pour la période de 1793 à 1798. Mais ce n'est, qu'après validation de son achat par le Directoire du District d'Altkirch, qu'il put jouir pleinement de son bien. La commune d'Illfurth, en la personne de son maire Jean Roeslin, avait en effet réclamé, sans succès, l'annulation de l'achat ou, du moins, la soustraction de la parcelle dite du « Mühlewinkel ».

Décédé en 1810, à Besançon, Joseph de Reinach n'eut pas la satisfaction de se voir indemnisé par l'acte de pacification signé en 1825, sous Charles X. Ce sont ses héritiers qui touchèrent, un an plus tard, la somme de 22.524 francs, allouée aux anciens propriétaires.

La dynastie des Kleiser

Le 2 février 1801, Marx Kleiser épousa Catherine Ruesch, fille de Barbara Groll, de Dannemarie, et de Jean Thiébaud Ruesch, maire Froeningen de 1808 à 1814, celui-là même qui avait été mandaté par Joseph de Reinach pour lui vendre le moulin en 1793. Il légittima, par la même occasion, Joseph, l'enfant né hors mariage, le 18 mars 1782, à Froeningen, qui prit la succession de son père adoptif, comme meunier, en 1832, au décès de ce dernier, et occupa également le poste de premier magistrat de la commune, de 1826 à 1845, à l'instar de son grand-père maternel.

Le fils aîné de Joseph Kleiser, Joseph Kleiser fils (1808-1856), né du mariage, en premières noces, avec Catherine Schleitner d'Illfurth, succéda à son père, à la fois comme meunier et comme maire, de 1845 à 1854, avant d'être remplacé, dans sa fonction élective, d'abord par son beau-frère Jacques Gasser, fils du minotier de Balschwiller, qui exerça les fonctions de 1855 à 1865, puis par son fils cadet, Marc Kleiser (1813-1882), à la tête du village de 1865 à 1872.

Autant dire, que même après l'ère des Reinach, les meuniers de Froeningen continuèrent à marquer la vie communale de leur empreinte. D'autant plus qu'une grande rivalité opposait les deux familles aisées du village, celle des Kleiser et celle, apparentée, des Gasser, Jacques Gasser n'étant autre que l'époux de Catherine Kleiser, née en 1803, fille de Joseph Kleiser père et soeur de Joseph Kleiser fils. L'antagonisme entre les deux familles était tel que les représentants de l'Etat durent prendre position. Dans son ouvrage daté de 1996 et consacré à la famille Kleiser, le D^r Pierre Pflieger reproduit un extrait d'un courrier adressé, à ce sujet, par le sous-préfet d'Altkirch au préfet du Haut-Rhin, en 1843 : « *Son père, le maire actuel (il s'agit de Joseph Kleiser père), a voulu se retirer du conseil municipal pour y laisser son fils, élu par 33 voix sur 40 votants. Monsieur le Préfet connaît personnellement son père, Kleiser, qui désire avoir son fils comme successeur. Une autre nomination ne serait peut-être pas sans inconvénient, dans une commune où la famille Kleiser est toute puissante, et par sa fortune et par son influence* ».

Même si l'on reconnaissait d'indéniables qualités aux trois maires Kleiser, cela n'empêcha pas qu'ils soient accusés de « gestion occulte » et « d'irrégularités ». Pour preuve, ces « *dépenses de cabaret faites par les autorités municipales* » dont Joseph Kleiser père dû s'expliquer: « *Selon d'anciennes habitudes, il était usité dans notre commune que le jour d'une fête ou d'une vente de bois, le maire et l'adjoint avaient coutume d'inviter le conseil municipal à un repas supporté par la caisse municipale.* »

Avec ses 750 habitants, Froeningen connu, à l'époque, une activité intense. De nombreux projets furent menés à bien, grâce, notamment, à la fortune des meuniers, qui furent quelques fois amenés à avancer les fonds : achats de deux cloches en 1828, construction de l'école en 1836, achat de l'orgue Callinet en 1840, reconstruction des combles de la nef de l'église en 1847, restauration du mur du cimetière en 1866 ou, encore, acquisition de la maison Gasser, l'actuelle mairie, destinée à être transformée en école.

L'industrialisation de la région mulhousienne porta toutefois préjudice au fonctionnement du moulin qui, jusque là, avait tourné à plein régime. Le canal du Rhône au Rhin, dont la construction dura jusqu'à la guerre de 1870, priva les minotiers, non seulement d'importantes surfaces agricoles, mais réduisit également le débit de l'Ill. Ainsi, en 1830, Joseph Kleiser père se plaignit d'avoir perdu 6 CV de puissance, ce qui correspondait à l'énergie nécessaire au fonctionnement d'une des quatre roues, soit une perte de huit sacs de blé en 24 heures et un manque à gagner de 10 francs par jour. Cette perte de capacité se traduisit par un recul du nombre de clients. Cela amena le meunier à réclamer une indemnité de chômage annuelle de 50 jours. La situation se trouva encore aggravée par l'ouverture de la rigole d'alimentation qui diminua le débit de la Largue et, par ricochet, celui de l'Ill, à partir d'Illfurth. Cela conduisit l'administration à verser aux exploitants une indemnité unique s'élevant à 15% de la valeur des moulins, soit 16.000 francs pour celui des Kleiser, en plus d'un dédommagement calculé en fonction de l'eau prélevée dans la Largue. A ces soucis, s'ajoutèrent, pour les propriétaires, les revendications des paysans locaux qui souhaitaient continuer à irriguer leurs prés, en vertu d'un ancien accord signée de la main de Sigismond de Reinach, ainsi que les tractations avec la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est qui voulait engager la réalisation de la ligne ferroviaire Paris-Mulhouse, un projet également grand consommateur de terres agricoles.

Des Kleiser aux Morgenthaler

Les Kleiser exploitèrent le moulin de Froeningen du 13 mars 1793 jusqu'au 15 mai 1878, date à laquelle ils le vendirent à Edouard Eichert, un habitant fortuné de Zillisheim, qui le confia à un gérant. Celui-ci mit à la disposition de la population une batteuse, une scie mécanique et d'autres machines mues par la force hydraulique, offrant ainsi un travail à de nombreux habitants, et notamment aux femmes, jusqu'à ce que l'activité ne périclité au début du XX^e siècle.

En 1897, fut construite, non loin du moulin, une belle demeure appelée « Schloessle » (« petit château ») qui valut à l'impasse qui y conduit d'être appelée aujourd'hui rue du Château.

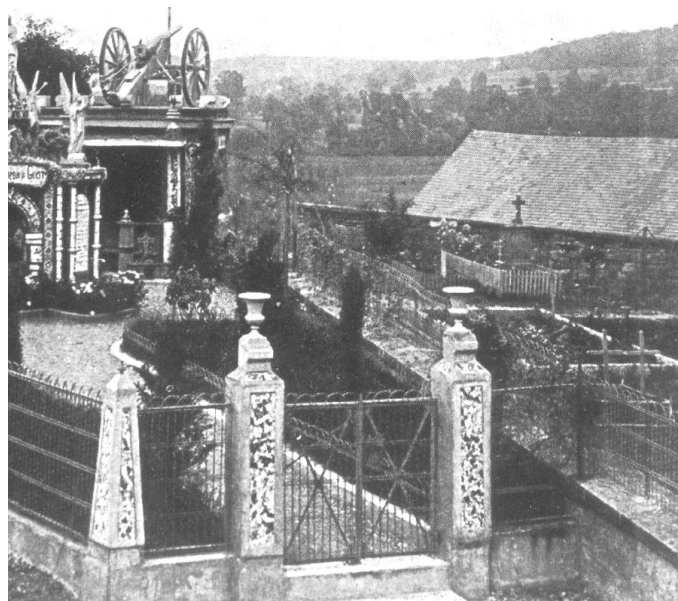


Photo des années 1920 : le toit de la vieille grange, dépendance du moulin qui brûla accidentellement après la Deuxième Guerre.

Célibataire, Edouard Eichert, le successeur des Kleiser, décéda en 1914, sans héritiers directs, après avoir construit les étables récemment démolies. D'après la tradition orale, il aurait joué dans le village un rôle de mécène et notamment payé de sa poche les costumes des communiantes. Après sa mort, le moulin revint à des héritiers collatéraux, les familles Eugène, Anne-Marie et Edouard Hertzog, domiciliées à Zillisheim, Brunstatt et Paris.

Pendant la première Guerre mondiale, le moulin fut occupé, dès l'évacuation du village, en février 1916, par une compagnie d'intendance de l'armée impériale allemande. Etables et écuries abritèrent une centaine de vaches. Il en fut de même pour la vaste grange qui se trouvait à proximité de l'ancienne maison Roeslin-Bauer, au

bord de l'actuelle route départementale, en direction de Hochstatt, une bâtisse qui fut la proie des flammes, peu après la Deuxième Guerre, alors qu'elle servait d'aire de stockage pour le grain.

Une autre dépendance du moulin, l'actuel foyer sainte Barbe, rue de l'Eglise, était utilisée comme bergerie et servait d'abri à un imposant troupeau de chèvres macédoniennes à grandes cornes.

Les dégâts causés par le cantonnement des troupes allemandes, de 1916 à 1918, furent évalués à près de 60.000 francs. Après la Première Guerre mondiale, les Rimelin, une famille originaire de Froeningen qui avait émigré dans le Wurtemberg vers 1900, voulurent acquérir le moulin pour y installer une entreprise textile, mais l'eau de l'Ill était trop calcaire pour cette activité, et le projet capota.

En 1924-1925, le moulin et ses dépendances, soit une centaine de hectares, furent rachetés par Joseph Morgenthaler père, négociant en vin et grand propriétaire foncier, de Brunstatt. Il confia l'exploitation et l'élevage bovin à un fermier qui employa plusieurs ouvriers agricoles. A son décès, en 1931, la ferme du moulin fut reprise par ses fils Joseph et Antoine et, au début de la Seconde Guerre mondiale, c'est sa fille Marie Augustine qui s'y installa avec son époux, l'avocat Gérard Hartmann, qui fut élu maire de Froeningen en 1946, et plus tard sénateur, avant de décéder tragiquement, en 1956. Il possédait à Froeningen un important cheptel porcin avant de se reconvertir dans l'élevage de poules, sous l'impulsion d'un de ses régisseurs. Cet élevage employa une nombreuse main d'oeuvre féminine dans les années 50.

Différents gérants se succédèrent au fil des décennies. Ils eurent pour nom Stoll, Rinner, Henny, Baumgartner, Koenig, Wybrecht, Schmerber et Woelfer.

Lors du partage, suite au décès du sénateur maire Hartmann, une partie des biens du moulin - l'ouvrage lui-même et les terrains situés de l'autre côté de la route départementale - alla à Adolphe Klein,

époux d'Augustine Morgenthaler et autre gendre de Joseph Morgenthaler père. Le reste des dépendances revint aux héritiers Hartmann. C'est Bertrand Klein, le fils d'Adolphe Klein qui hérita des biens de son père au décès de ce dernier. Il réalisa le Lotissement des Trois Moulins et la zone artisanale à la sortie du village, en direction d'Illfurth, en 1988, et installa un dépôt d'antiquités dans ce qui restait du moulin, avant de vendre ce bien à Rosario Di Natale qui fit aménager la pizzeria L'Etna. Le logement de la ferme abrita une partie de la famille de feu Gérard Hartmann, jusqu'au décès de sa veuve. Dans le cadre d'un nouveau partage, ces biens furent vendus à la famille Dallamano qui y installa les écuries du Domaine de l'Ill.



Le canal du moulin coule derrière la Résidence de l'III, route d'Illfurth

Ch. S.

Sources : *Die Froeninger Mühle*, article d'Ernest Mangold, publié dans l'annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau en 1968 ; *Froeningen, La famille Kleiser 1680-1984*, publié par le Dr Pierre Pflieger, 1996 ; *Découvrir le Sundgau, Froeningen*, par la Société d'Histoire du Sundgau, 1996 ; *Moines d'Oelenberg*, par Jacky Naegelen et Jean-Marie Lidin, 1978, Editions de L'Alsace ; *Moulins du Sundgau*, Volume 3, *Les Bassins de l'Ill et du Thalbach*, de Marc Glotz et Guy Meyer, édité par la Société d'Histoire du Sundgau

Evocation

En marge du 27 novembre 1944

LA GUERRE AU VU DES REGISTRES MUNICIPAUX

Le 27 novembre 1944, huit jours après l'arrivée de la Première Armée Française en Alsace, Froeningen est libéré. L'occupant est chassé sans effusion de sang, mais les habitants n'en ont pas pour autant terminé avec la guerre. A l'occasion du 65^e anniversaire de ce jour mémorable, feuilletons le registre du conseil municipal de 1939 à 1946. La guerre, l'annexion et l'occupation avec leur lot de contraintes et de drames n'y sont souvent évoquées qu'en marge. Le non-dit est aussi parlant que l'écrit...

1939

8 août : Le conseil municipal décide une coupe de bois supplémentaire pour payer la part communale de l'allocation chômage.

10 octobre : Depuis le 3 septembre, la guerre est déclarée. De nombreuses familles sont sans revenus en raison de la mobilisation générale. Un système d'avances est mis en place. Les autorités ordonnent l'aménagement de fossés et d'abris. La solidité des caves du presbytère et du café Ringenbach doit être contrôlée.

4 novembre : 9 conseillers sur 12 sont mobilisés. Ils ont autorisation de se faire représenter pour que l'assemblée puisse délibérer valablement. De nouvelles demandes d'allocation chômage sont examinées.

9 décembre : Le conseil vote une subvention de 100 F pour les réfugiés du Haut-Rhin. Les travaux supplémentaires dus à l'état de guerre obligent la commune à créer un emploi d'auxiliaire à la mairie. A la demande des autorités, un emplacement pour un cimetière militaire doit être proposé. Le choix se porte sur une parcelle du « Kelmernrain », route d'Illfurth. Le conseil proteste contre l'occupation des bureaux de la mairie par le commandement du 204^e RAD depuis le 5 octobre. Une liste de locaux de cantonnement est établie.

1940

6 janvier : Sont présents à la réunion du conseil « *tous les conseillers municipaux non mobilisés* », sans précision. Les élus sollicitent du travail pour les chômeurs, et, parce que chaque citoyen a besoin d'une carte d'identité et d'un sauf conduit pour se déplacer, la commune décide de prendre en charge la première demande et les formulaires.

17 février : La distribution de masques à gaz doit démarrer le lundi suivant la réunion. On commencera par la route de Zillisheim, jusqu'à épuisement du stock, en attendant une deuxième livraison.

5 mai : La guerre est engagée dans le Nord de la France. En raison de l'affluence, l'allocation militaire sera désormais versée en mairie et non plus à la poste de Hochstatt. Une facture ne peut être payée à un entrepreneur parce qu'il est mobilisé.

Le 5 juin, le Maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs. Le 15, l'armée allemande franchit le Rhin. Le 17 juin, Mulhouse est occupé, et le 18, Belfort. Le Gauleiter Wagner démet de ses fonctions le préfet du Haut-Rhin. Le 25 juin, la France est défaite. Un décret de Hitler daté du 5 août ordonne que l'Alsace soit fondue dans le Reich. C'est l'annexion de fait. Des réunions du conseil se tiennent le 16 juillet et le 5 septembre. Pas un mot sur cette actualité tragique dans les registres communaux.

1941

5 novembre : Première réunion actée depuis plus d'un an. Les rapports sont écrits en langue allemande et les courriers officiels adressés au « *Bürgermeisteramt Fröningen, Kreis Mülhausen* ». D'autres réunions du conseil, à l'ordre du jour anodin, se tiennent le 16 juillet et le 5 septembre.

14 décembre : Le rapport précise que le maire Joseph König installe cinq conseillers municipaux désignés par l'autorité cantonale de la NSDAP (parti nazi) de Mulhouse et que leur sont adjoints un « *Ortsgruppenleiter* », chef de groupe local, et un « *Ortsbauernführer* », chef des paysans locaux. Tous les noms sont germanisés. René devient tantôt « *Renatus* », tantôt « *Reinhart* ». A la demande du « *Ortsgruppenleiter* », la commune s'approprie le foyer sainte Barbe.

1942

14 février : Sur ordre du « Landkommissar », la réunion est consacrée à la commémoration du 1.100^e anniversaire des « Serments de Strasbourg » de 842 consacrant l'Alsace comme territoire de langue allemande !

16 février : Le budget est voté en déficit, notamment en raison des dépenses à engager pour la défense passive et l'achat d'oriflammes pour les fêtes « nationales ».

15 mai : Il est décidé d'acheter une pompe à bras et 4 m³ de sable pour la défense passive.

19 juin : La digue en amont du village doit être remise en état pour assurer l'alimentation en eau en cas d'incendie.

11 juillet : Nomination de deux aides gardes-champêtres. La présence de quiconque est interdite dans les champs entre 22 et 5 heures. Une prime est versée pour tout signalement. Apparition des « Rm » ou « Reichsmark ».

25 juillet : Un service de lutte contre les doryphores est constitué, le « Kartoffelkäfer-Abwehrdienst ». Les « chefs de colonnes » doivent dénoncer les récalcitrants afin qu'ils soient punis. Un crédit est voté pour le financement du travail effectué dans le cadre des Jeunesses hitlériennes.

2 septembre : Ne sont présents à la réunion que le maire, deux conseillers et le « Ortsbauernführer ». 45 familles demandent à ramasser du bois mort. Seules 12 auront une autorisation. Pas un mot sur l'instauration de l'incorporation de force le 25 août.

18 novembre : Bien qu'estimée justifiée, la demande d'aide financière introduite par la musique est refusée par manque d'argent.

9 décembre : Le maire et deux conseillers adoptent le compte administratif.

1943

17 juillet : L'achat d'une pompe à incendie motorisée est décidé. Le cimetière juif est loué à un particulier et la clôture enlevée. A partir de cette date, le registre ne comporte plus de rapport jusqu'au 22 mai 1945.

1945

22 mai : Premier compte-rendu en français. On compte à nouveau en francs. Le maire et cinq conseillers sont présents. Deux sont excusés. Mis à part le premier d'entre eux, tous les « élus » de la période de guerre ont été remplacés. Rien n'est dit sur le mode de désignation des nouveaux membres du conseil. L'allocation journalière aux femmes en couches datant de 1940 est réintroduite et augmentée de 200%.

1^{er} juin : Le conseil accorde une « prime de libération » de 1.200 F aux employés communaux.

11 juin : Des demandes urgentes d'achat de bois sont soumises.

3 juillet : Vote d'un crédit de 20.000 F pour la fête de la Libération du 29 juillet 1945. Suivent des réunions le 10 juillet ainsi que le 10 et le 13 septembre.

18 septembre : Un crédit pour l'organisation de cours d'adultes est alloué.

6 octobre : Installation d'un nouveau conseil municipal de 9 membres, élu le 23 septembre 1945. Gérard Hartmann succède à Joseph Koenig comme maire. Le conseil précise : « *Les délibérations du conseil seront uniquement rédigées en langue française. Les extraits destinés à l'affichage publics seront traduits en allemand, mais le texte original français seul fera foi* ». Une commission de ravitaillement et de rationnement est constituée.

16 octobre : Les puits du village sont réparés et la création d'un corps de sapeurs-pompiers est décidée. Un crédit de 1.000 F est voté pour mettre en ordre le cimetière pour la Toussaint. On manque de bois.

31 octobre : Les tuyaux d'écoulement d'eau endommagés par les chars doivent être remis en état avant l'hiver. En raison de la pénurie de charbon, les habitants sont invités à participer à une coupe de bois commune. Le bois sera attribué par lot de deux stères. Il est décidé de strictement contingenter la coupe de l'année suivante.

1946

15 février : Le conseil demande la remise en état de l'éclairage public « *vu que le village est traversé par la route principale Mulhouse-Altkirch, que cette route présente trois tournants extrêmement dangereux et que les accidents sont inévitables à la longue en raison de l'obscurité complète dans laquelle est plongé le village* ». Il constate que les villages voisins, et notamment Hochstatt, « *qui n'est traversé par aucune voie de communication* », sont déjà éclairés. L'idée d'un réseau d'eau potable intercommunal commence à germer. Un devis d'un montant de 16.823 F, pour la réparation des vitraux de l'église, est transmis au service des dommages de guerre. Suivent des réunions le 23 février, le 29 mars et le 24 avril

3 mai : Désignation du bureau de vote pour le référendum du 5 mai 1946 portant sur un projet de constitution qui sera rejeté. Le menuisier du village manque cruellement de bois.

Le 16 novembre 1946, le conseil municipal décide « *d'appuyer et de faire sienne la résolution de la Fédération Nationale Alsacienne en vue d'obtenir réparation intégrale de toutes les conséquences dommageables résultant de l'annexion illégale de l'Alsace et de la Moselle* »...

CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Mulhouse a ouvert son nouveau point d'accueil et de services à Altkirch, au Quartier Plessier, avenue du 8^e Hussards, bâtiment 1, 1^{er} étage. Permanences du lundi au vendredi, de 8 à 16 heures, en continu. Téléphone : 3646
Internet : @ www.ameli.fr

CLIC ALZHEIMER

Le « CLIC Alzheimer » du Pays du Sundgau est destiné aux personnes atteintes par la maladie et à leurs familles. Il propose une écoute, des informations, une orientation vers les services adaptés et un accompagnement. Le service est financé par le conseil général. Il est gratuit pour le particulier. Adresse : Centre hospitalier St-Morand, 23, rue due 3^e Zouaves, 68134 Altkirch Cedex. Les mardis et mercredis, des permanences téléphoniques sont assurées au numéro 03.89.08.35.16.

ASSISTANTES MATERNELLES

Les parents à la recherche d'un mode de garde peuvent s'adresser au « Relais Assistantes Maternelles » d'Altkirch, quartier Plessier, avenue du 8^e Hussards, bâtiment 3, tél. : 03.89.40.69.47
Adresse Internet : relais.asmat.altkirch@wanadoo.fr

Informations brèves



LES 10 ANS DU MIABA

Lancé il y a dix ans, le MIABA, l'association de soutien à la nouvelle route, a tenu son assemblée générale le 24 novembre. Le conseiller général Alphonse Hartmann y a fait le point sur le dossier. D'après lui, les remarques émises ont toutes été prises en compte, et la déclaration d'utilité publique est prévue en 2010.

Sauf que, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la DIREN réclame une nouvelle étude sur les zones humides... Mais comme le processus suit néanmoins son cours, le conseiller général se dit optimiste. L'argent est là – 92 millions pour 17 km – et la route devrait être terminée en 2014.

LES 20 ANS

DE LA BRIGADE VERTE

Créée en 1989 par le sénateur Goetschy, la brigade verte a fêté ses 20 ans en juin dernier, à Walheim. Financée par le conseil régional, le conseil général et les communes, elle compte à présent 59 gardes champêtres intercommunaux, intervenant dans 306 communes alsaciennes, dont Froeningen.



INFIRMIERES A DOMICILE

Régine Demmel Dolle et Anne-Christine Bauer Krust, infirmières diplômées d'Etat, effectuent prises de sang, injections, pansements et soins d'hygiène à domicile.

Appelez le 06.60.30.33.75 ou le 06.99.56.30.40.

Adresse postale : 15, rue du Moersbach, 68720 Froeningen

PISCINE : CRENEAU SPECIAL

La communauté de communes d'Illfurth a ouvert un nouveau créneau horaire à la piscine de Tagolsheim, afin que les retraités et les femmes enceintes puissent nager au calme, tous les mardis, de 15h30 à 16h30, hors vacances scolaires. Pour tout renseignement, contacter la piscine au 03.89.25.51.77.

« MERCREDIS DES NEIGES »

L'association « Mercredis des Neiges » de Didenheim propose des sorties ski, aux enfants à partir de 6 ans, au domaine de l'Ermitage des Frères Joseph au Ventron, le mercredi, avec départ en bus à Didenheim. Encadrement par des moniteurs nationaux et des bénévoles. Cours d'initiation et de perfectionnement. Contact : Denis Santoro, au 06.73.53.71.54.

Bon à savoir

MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone : 03.89.25.40.18

Adresse E-mail :

mairie.froeningen@wanadoo.fr

SECRETARIAT

Mardi, de 14h30 à 19h

Vendredi, de 14h30 à 18h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi et jeudi, de 18 à 19h (sur rendez-vous)

CARTE D'IDENTITE

Pièces à fournir et modalités :

- Deux photos d'identité réglementaires prises de préférence par un professionnel
- Un justificatif de domicile : copie d'une facture de gaz, d'eau ou d'électricité
- Une copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance, pour les personnes encore titulaires d'une carte en papier et celles ayant perdu leur carte
- Le demandeur doit se déplacer personnellement
- Il faut compter avec un délai de 3 à 4 semaines, plus pendant une période de congés

PASSEPORT

La mairie de Froeningen ne peut plus prendre de demande de passeport. Adressez-vous à la mairie de Mulhouse ou d'Altkirch ou à toute autre mairie habilitée.

JOURNEE D'APPEL

Les garçons et filles qui viennent de fêter leurs 16 ans doivent se faire recenser à la mairie pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter au bac, aux concours de la fonction publique et pour passer le permis.

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire en mairie.
Leur inscription sur la liste électorale doit faire l'objet d'une demande explicite

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

Maison de la CCSI : 2, place du Général de Gaulle, BP 37, 68720 Illfurth

Téléphone : 03.89.25.44.88

Site internet : www.cc-secteurdillfurth.fr

E-mail : info@cc-secteurdillfurth.fr

SECRETARIAT : de 8 à 12h et de 14 à 16h
(fermé le samedi et le mercredi après-midi)

DECHETTERIE

lundi, de 14 à 17h ;

mercredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h ;

vendredi, de 14 à 17h ;

samedi, de 9 à 17h, en continu

Le mardi, la déchetterie est ouverte aux seuls artisans et commerçants de la CCSI, de 14 à 16h
(contre redevance)

CENTRE PERISCOLAIRE « LES P'TITS CHOUX »

rue du Bourg, 68720 Hochstatt

Tél. 03.89.32.11.27 / 06.73.92.46.76

clsh.hochstatt@cc-secteurdillfurth.fr

Directrice : Noémie WIOLAND

GENDARMERIE

41, rue de Heidwiller, 68720 Illfurth

Tél. 03.89.25.40.06

BRIGADE VERTE

1, rue de la Gare 68720 Illfurth

Tél. 03.89.40.61.01

DEPANNAGE ELECTRIQUE

24 heures sur 24, sept jours sur sept :

Numéro d'appel public : 0.810.333.068

DEPANNAGE GAZ

24 heures sur 24, sept jours sur sept

Numéro d'appel public: 0810.433.068

DEPANNAGE EAU

Véolia, au numéro 0810.463.463

VIGILANCE PLUIE

Consultez la carte de vigilance de Météo France : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

<i>Agenda</i>			
Samedi, 5 décembre	16 heures	Fête de Saint-Nicolas de l'amicale des pompiers	Cour d'école
Dimanche, 6 décembre	10 heures	Bénédiction de la nouvelle croix des missions et fête patronale	église
Mercredi, 9 décembre	11h30 – 12h30	Médiabus	place de la mairie
Dimanche, 13 décembre	12 heures	Repas de Noël des seniors	foyer sainte Barbe
Du lundi, 21 décembre au samedi, 2 janvier inclus		Secrétariat de mairie fermé Informations sur répondeur téléphonique au 03.89.25.40.18	
Jeudi, 24 décembre	matin	Collecte sélective papier/plastique anticipée	sortir les poubelles la veille
Jeudi, 31 décembre	10h-12h	Permanence pour l'inscription sur les listes électorales	mairie
Jeudi, 18 janvier	18 heures	Atelier d'information sur le plan climat	halle au Blé Altkirch
Dimanche, 28 février	12 heures	Repas « baeckeofa » de l'association du monument	foyer sainte Barbe
Lundi, 1^{er} mars	17h – 19h30	Don du sang	foyer sainte Barbe



FROENINGEN INFOS

Réalisation, impression, diffusion : COMMUNE DE FROENINGEN

Rédaction et mise en page : CHRISTIANE SCHULTZ

Page de titre conçue gracieusement par JEKER COMMUNICATION